

Oakland 1

(premier but: 3.09)

Canadien 5

(dernier but: 19.34)

QUÉBEC-PRESSE

EDITION DU DIMANCHE



VOL. 2 NO 1 le 4 JANVIER 1970

20¢

Entente "très acceptable"

GAZ NATUREL: PAS DE GREVE

page 3

MONSIEUR "X"

ARRETE!

*Louis Chiasson, témoin important
dans l'incendie du "Repos du Vieillard"*

page 3

À Notre-Dame-du-Sacré-Coeur LA "GUERRE" SCOLAIRE DANS UNE NOUVELLE PHASE

par Jacques Keable

Mis à la porte de son école le dix décembre dernier, le directeur d'une école élémentaire a été réembauché le 19 décembre suivant, à 3h.30 du matin, par des commissaires d'écoles exténués, poussés à bout par un fort groupe de parents et de syndicalistes.

Le président de la commission scolaire, M. Arthur Daoust, dit aujourd'hui: ce réembauchage est illégal. "On nous a forcé la main, nous n'avions pas le choix, nous étions séquestrés."

Demain, 5 janvier, à la réouverture des classes, le directeur Marcel Gosselin se présentera en classe comme il le fait depuis six ans. On lui refusera l'accès à son bureau. "Nous avons une quinzaine de candidats pour le remplacer", dit le président.

Mais normalement aussi, en principe du moins, il y aura, demain soir, une réunion de la régulière commission scolaire. Aura-t-elle lieu? Ou? Publiquement? Les parents "séquestreront-ils" de nouveau les commissaires?...

Sous forme d'opéra-bouffe, c'est un petit drame lourd de signification qui se joue depuis septembre dernier à Notre-Dame du Sacré-Coeur, près de Montréal. Dans les jours qui suivent, nous atteindrons peut-être au dénouement.

CE QUI S'EST PASSÉ...

Cette histoire remonte au mois de mai dernier et s'inscrit dans la grande bagarre entre la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) et le gouvernement du Québec. On se souvient que devant la stagnation des négociations, la CEQ avait demandé à ses membres de démissionner en bloc: 14,000 d'entre eux répondirent à cette demande.



M. ARTHUR DAOUST, président de la commission scolaire Notre-Dame du Sacré-Coeur.

En novembre dernier, entre 150 et 200 d'entre eux, à l'échelle de tout le Québec, n'avaient pas encore été réembauchés. De ce nombre, 11 étaient des professeurs d'une petite école primaire située à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, près de Brossard, en banlieue de Montréal.

FAIRE PEAU NEUVE

La Commission scolaire de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, en juillet, constatant que ses 11 institutrices et instituteurs avaient tous démissionné, décida de faire peau neuve.

Le directeur de l'école, M. Marcel Gosselin, 28 ans d'enseignement, dont 6 ans comme directeur de cette école, fut appelé à engager les nouveaux professeurs, en quelques jours. Après quelques rencontres rapides avec quelques candidats, il en recommanda quatre. Il en manquait donc plusieurs: le président de la commission scolaire, M. Arthur Daoust et le secrétaire, M. Joseph Auclair, notamment, procédèrent donc eux-mêmes aux engagements à cause de la "lenteur" de M. Gosselin.

LE FILS DU SECRETAIRE

Au nombre des nouveaux professeurs: M. André Auclair, fils du secrétaire de la commission. L'ennui, c'est que le fils Auclair ne détenait ni brevet d'enseignement ni permis d'enseigner, même s'il avait effectivement la scolarité conduisant normalement au diplôme et au permis. De plus, son cours à l'école normale, en réalité, le préparait à l'enseignement au niveau secondaire, et non à l'enseignement en 7e année du cours primaire.

Sans doute aussi par hasard, deux autres des nouveaux instituteurs devenaient les locataires de M. Joseph Auclair!

LE TRAVAIL D'EQUIPE

Les réunions des professeurs avec le directeur, qui était pratique courante dans le passé, reprirent au début de l'année en cours. Mais elles furent sans lendemain. Le corps professoral était divisé: d'un côté, le fils Auclair et quelques collègues, plus près de la commission, on s'en doute; un deuxième groupe, discrètement solidaire du directeur, et un troisième groupe, indifférent.

Dans de pareilles conditions, le travail en équipe devenait à toutes fins utiles impossible, le directeur de l'école ne pouvant évidemment accepter d'être mis en tutelle, d'une certaine façon, par quelques professeurs appuyés par les commissaires.

LES METHODES NOUVELLES

Les professeurs qui étaient en poste l'an dernier enseignaient à cette institution depuis 6 ans dans certains cas, la majorité depuis plus de 3 ans. Au cours de ces années, conjointement avec le directeur Gosselin, ils avaient suivi des cours sur les méthodes nouvelles d'enseignement et les avaient mises en application à l'école.

Les nouveaux professeurs maintenant en place, tout compétents qu'ils soient, et tout qualifiés qu'ils soient - tous le reconnaissent - n'ont pas, d'une part, la connaissance des méthodes nouvelles, et surtout peut-être, constituent une équipe en-

tièrement nouvelle. Les contacts entre professeurs sur les élèves, leur comportement, leur passé, les contacts entre les professeurs et les parents, tout ça est à refaire.

C'est une institution à refaire entièrement. Le passé a été aboli d'un bloc: seul restait, comme pont entre le passé et l'actualité, le directeur de l'école, M. Gosselin.

MIS A PIED

En décembre, la commission avisa le directeur de son renvoi. Pourquoi? Régie interne, telle est la seule réponse qui puisse être officiellement obtenue.

Un comité d'action se forma, pour tenter d'amener les parents à forcer les commissaires à modifier leur tir: il fallait réembaucher le directeur Gosselin, mettre le fils Auclair à la porte, et rediscuter du cas des professeurs démissionnaires.

Parents et professeurs affirment: Comme directeur d'école, M. Gosselin est excellent

par Maurice-L. Roy

A l'école Saint-Michel, où M. Marcel Gosselin est directeur depuis six ans, les témoignages des parents et des professeurs sont unanimes: on ne peut trouver mieux comme directeur.

A défaut de précisions sur les motifs du congédiement de M. Gosselin, on invoque des raisons de régie interne, - QUEBEC-PRESSE a interrogé des parents et des professeurs sur la compétence de M. Gosselin. Voici les témoignages qui ont été recueillis:

Mme Thérèse Thériault, professeur démissionnaire qui a enseigné à l'école St-Michel pendant 5 ans: "M. Gosselin était un principal avant-gardiste au point de vue pédagogique, laissant au titulaire la possibilité d'évoluer lui-même, de sorte qu'aucune personnalité ne pouvait en être brimée. Chaque professeur essayait de se dépasser par fierté de son école."

M. Gérard Brosseau, président de la commission scolaire régionale de Lignerie et maire de Brossard: "Un homme plus que compétent. Il était à l'école Saint-Michel depuis assez longtemps pour qu'on se rende compte que c'était un bon principal. Il était aimé de la population et avait les parents avec lui."

M. Maurice Nadeau, père de 5 enfants à l'école Saint-Michel: "Quand j'ai eu la moindre difficulté avec mes enfants au sujet de l'école, j'ai rencontré le directeur Gosselin et ça s'est arrangé dans chaque cas. Son travail était excellent."

Mme Julienne Brin, profes-



Photos Montique Paradis

EN PLEIN COEUR DE MONTREAL, rue Crescent, près de Sainte-Catherine, deux affiches pacifistes se livrent une petite guerre... de concurrence, sur deux larges panneaux côte à côte, en français et en anglais, bien sûr...

UNE PETITE GUERRE

C'est une petite guerre qui est engagée à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Elle a éclaté avec la question des démissionnaires. Elle se poursuit avec le cas Gosselin. Elle est menée par des parents et des syndicalistes qui trouvent que trop, c'est trop! Cette guerre est apparemment dirigée contre un petit empire qu'un clan veut maintenir dans le système d'enseignement d'une localité.

Une réunion de la commission, le 18 décembre, se termina à 3h.30 du matin. Les commissaires ne purent quitter la salle, envahie par une centaine de parents et des syndicalistes, avant d'avoir réembauché le directeur Gosselin. Ce qui fut fait.

Aujourd'hui, le président Daoust dit que cette décision était illégale, puisque prise sous la menace.

d'infériorité devant lui. Le président Daoust ne peut pas admettre qu'on lui soit supérieur; c'est un homme entêté et borné..."

QUEBEC-PRESSE

6440, 25ième avenue Rosemont
Montréal 409
Tel.: 374 4610

Publié par l'Association coopérative
des publications populaires
Tel.: 374 1280

Pierre Lebeuf,
directeur

Jacques Guay
rédacteur en chef
Jacques Elliott
adjoint au rédacteur en chef

Mario Leclerc,
directeur artistique
REDACTEURS

Gerald Godin, Jacques Keable,
Compose et imprimé par
Journal Offset Inc.
à Montréal

Tirage et abonnement
325-5210

Distribué par Metro Distribution
Dépositaires et Kiosques
Montréal Tel.: 721-0362
Québec: 692-1393

Publicité Citation
Tel.: 374-1242
Abonnements 12 dollars par année

La publication susindiquée a
été enregistrée au ministère
des Postes comme objet de
la deuxième classe, sous le
numéro d'enregistrement

2314
Port de retour garanti
à Montréal
5330 est Henri Bourassa

LA REDACTION NE
S'ENGAGE PAS A
RETOURNER LES MANUSCRITS
QUI LUI SONT ENVOYES

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec

92

L'incendie du "Repos du vieillard"

MONSIEUR "X" EST DÉTENU COMME TÉMOIN IMPORTANT

par Jacques Keable
Monsieur "X", de son nom véritable Louis Chiasson, est actuellement détenu à l'infirmerie de la prison de Québec,

comme témoin important dans l'enquête sur l'incendie du "Repos du Vieillard", à Notre-Dame-du-Lac, le 2 décembre dernier.

Louis Chiasson, peu après l'incendie, avait été transféré à un foyer pour vieillards de Rivière-Bleue, à quelque 20 milles de Notre-Dame-du-Lac.

Aux alentours du 20 décembre, il était transféré à nouveau, à Cap-Chat cette fois, au "Centre d'accueil" pour les vieillards. C'est à ce dernier endroit, où il avait été amené par les agents du Service social de Cabano, que les agents de la Sûreté du Québec l'ont mis sous arrêt et conduit à la prison de Québec, pour y subir un interrogatoire plus poussé.

Selon le journal "Le Soleil", le lieutenant Caron a déclaré que l'enquête a fourni des "développements si importants que les agents de la Sûreté du Québec ont jugé opportun de conduire Chiasson à Québec et de le faire comparaître devant le commissaire des incendies".

appelé par nous Monsieur "X", avait été rendue publique. L'intérêt de la question était que Louis Chiasson est mentalement déficient et qu'il avait déjà, en octobre 1958, été reconnu coupable du crime d'incendie. Il s'était alors reconnu coupable d'avoir mis le feu à un camp de chasse et pêche dont il était le gardien.

Depuis, l'enquête policière, déjà entreprise, s'est poursuivie jusqu'à l'emprisonnement de Chiasson comme témoin important.

UNE QUESTION

La question fondamentale, soulevée par ces événements, reste posée: comment un homme à l'âge incertain, — il a 52 ans, "officiellement", et 64 ou 65 "officieusement", — débile mental, et possédant un dossier criminel de la nature que l'on sait, comment cet homme pouvait-il être admis, comme un pensionnaire ordinaire, dans une maison de vieillards qui n'était pas à l'épreuve du feu, maison à l'intérieur de laquelle, par surcroît, il occupait des fonctions non rémunérées d'homme à tout faire.

La détention de Chiasson, comme témoin important, ne fait que confirmer tragiquement et spectaculairement l'incurie de la direction du "Repos du Vieillard", du "Service social" de Rimouski, section Cabano, et du ministère du Bien-Être du Québec.

Enfin, toujours question sans réponse: combien y avait-il de personnes dans l'institution au moment de l'incendie? L'enquête y apportera peut-être une réponse satisfaisante.

Investir plus dans la recherche qui permet de créer des emplois -Bourassa

"Le gouvernement du Québec aurait dû investir davantage dans la recherche scientifique et industrielle qui est susceptible de créer des emplois et d'éliminer le chômage", a soutenu hier après-midi à Granby, M. Robert Bourassa.

Le candidat à la direction du parti libéral du Québec a déploré l'absence complète de réalisations du Centre de recherche industrielle qui a été créé l'an dernier seulement, alors que le projet de loi était prêt depuis 1966.

Avec cette loi, le gouvernement n'a fait que changer les structures sans donner un nouvel élan à la recherche, a affirmé le député de Mercier. "Le gouvernement devrait aider à la création de nouveaux produits et à l'implantation de nouvelles industries. C'est la seule façon d'éliminer le chômage", a dit l'économiste.

porte a reçu vendredi l'appui du vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Gerry Snyder.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à l'hôtel de ville de Montréal, M. Snyder a endossé "avec conviction et enthousiasme" la candidature du leader parlementaire des libéraux en insistant sur le fait que c'est un de ses meilleurs amis.

M. Snyder a cependant précisé que c'est à titre personnel qu'il agissait et qu'en appuyant cette candidature il n'appuie pas nécessairement le parti politique en cause.

UNITE DU PARTI

A Montréal vendredi soir, M. Bourassa a de nouveau insisté sur l'importance de l'unité du parti alors que la campagne à la direction du parti libéral entre dans ses deux dernières semaines.

"Il faut absolument que dans cette dernière étape, a soutenu

M. Bourassa, il y ait un effort de la part des différents candidats pour que l'unité du parti soit non seulement respectée, mais soit également renforcée."

A quelques mois peut-être d'une élection générale, "nous ne pouvons pas nous permettre, nous du parti libéral qui constitue peut-être le seul choix raisonnable pour les électeurs du Québec à la prochaine élection, que cet instrument d'action fondamental pour notre avenir soit affaibli."

Dans son message du nouvel an, M. Bourassa souhaite que "l'année 1970 voit la fin du marasme économique dans lequel le Québec se débat à l'heure actuelle". Il souligne que la prospérité est "la condition nécessaire non seulement à notre essor économique, mais également au développement ordonné et continu de l'éducation, de la sécurité sociale et de notre activité culturelle".

APPUI DE M. SNYDER

De son côté, M. Pierre La-



MM. MARCEL BENOIT 46 ans, du 444, rue Champlain et Edouard Delamarre, 25 ans, du 5858 rue Bordeaux, appartement 4 ont été blessés vendredi soir à 21h.05 dans une collision impliquant deux autos survenue entre les rues Masson et Laurier, sur la rue Papi-neau. Tous deux ont été conduits à l'hôpital Notre-Dame souffrant de blessures diverses et de contusions multiples.

AUX LECTEURS DE QUÉBEC-PRESSE

Les lecteurs de QUÉBEC-PRESSE qui n'ont pu se procurer le journal à leur dépôt de journaux habituel sont priés de communiquer de toute urgence avec notre service de distribution au numéro: 325-5210.

QUÉBEC-PRESSE, le seul journal indépendant du dimanche, compte sur l'aide de ses lecteurs pour assurer une meilleure distribution.

250,000 abonnés peuvent respirer...

PAS DE GRÈVE DU GAZ À MONTREAL

par Louis Fournier

Les quelque 800 employés de la compagnie Gaz métropolitain (l'ex-Corporation de Gaz naturel du Québec) se réuniront en assemblée générale, demain soir, à Montréal, pour voter sur une entente de principe intervenue entre leurs négociateurs et les représentants de la société privée. Cet accord, conclu la veille du Jour de l'An, et que Québec-Presse annonce en primeur, semble écarter toute menace de grève du gaz.

UNE GRÈVE DU ZELE EFFICACE

250,000 abonnés du gaz dans la région de Montréal pourront remercier les travailleurs, membres d'un syndicat affilié à la C.S.N., qui avaient décidé de ne pas déclencher de grève totale comme en 1966, avons-nous appris de source très fiable. Les syndiqués ont opté plutôt pour une stratégie de harcèlement de la compagnie, par des ralentissements de travail (grève perlée) et en

refusant de faire du temps supplémentaire.

Devant cette "montée de la pression", la direction a dû lâcher de la vapeur...

Les syndiqués ont en outre fait preuve de beaucoup de patience, avec une convention collective échue depuis le 30 avril dernier et des pourparlers traînant en longueur.

Nous ne connaissons que demain soir les termes de l'entente "très acceptable", dit-on, que le conseil syndical recommandera aux employés d'adopter.

Henri Dubord:

"Que le fédéral change sa loi des parcs!"

par Gérard Godin

"Il faut que le gouvernement fédéral change sa loi des parcs fédéraux et permette l'exploitation minière et pétrolière dans ses parcs. Sinon, il faudra que le gouvernement provincial ait recours à des procédures d'expropriation. Auquel cas, si l'offre du gouvernement est raisonnable, on va l'accepter. Sinon, on se servira des moyens habituels pour obtenir ce que nous croyons raisonnable. Dans le cas d'un permis d'exploitation, il y a un problème: comment peut-on évaluer une richesse dont on ignore si elle existe ou non dans le sous-sol?"

Ce sont les deux points principaux soulevés par M. Henri Dubord, président de Laduboro Oil Ltd, au cours d'une entre-

vue qu'il nous accordait à Québec, suite à la nouvelle que Québec-Presse publiait dimanche le 28 décembre dernier. On y lisait qu'il y aurait vraisemblablement un conflit entre l'aménagement du parc Forillon par le gouvernement fédéral et les permis d'exploitation que détenait sur le même territoire la Laduboro Oil et que ce conflit risquait même de compromettre le projet du parc Forillon. En effet, s'il y a le moindre doute au sujet de la présence de pétrole à Forillon, l'opinion publique aussi bien que le gouvernement provincial préféreront en avoir la certitude avant de céder le terrain pour 99 ans au gouvernement fédéral.

On sait, et M. Dubord en parle plus haut, que le gouvernement fédéral interdit l'exploration et

à plus forte raison l'exploitation du sous-sol dans les territoires dits "parcs nationaux". Dans les parcs provinciaux, par ailleurs, l'exploration est permise.

UN PEU D'HISTOIRE

"Quand il a été question de l'aménagement d'un parc national du fédéral sur la presqu'île de Forillon, j'ai lu dans un journal de Québec qu'un arrêté en conseil du gouvernement provincial me retirerait les permis d'exploitation que la Laduboro Oil détient sur le territoire destiné à être converti en parc. A ce moment-là, j'ai vu le ministre des Ressources naturelles, M. P. Allard qui m'a dit: "Je n'en savais rien, je l'ai appris par les journaux tout comme vous. Ecrivez-moi une lettre, me dit le ministre, dans laquelle vous me faites part de votre inquiétude au sujet de ce projet qui risque de compromettre les recherches pétrolières! Je lui ai envoyé une lettre et il m'a répondu par écrit que le gouvernement du Québec verrait à protéger les intérêts de la Laduboro en cette affaire qui concerne surtout le développement de la Gaspésie".

DES NÉGOCIATEURS MAL RENSEIGNÉS

"Il est bien évident, continuait M. Dubord que les gens qui ont négocié l'entente avec le gouvernement pour la cession du territoire de Forillon étaient absolument ignorants des possibilités pétrolières du secteur. Nous autres, à la Laduboro, si on est enfargés de partout, on va se fâcher. On ne doit pas priver la Gaspésie déjà mal en point d'un potentiel comme celui qu'on espère découvrir pour un parc qui ne peut être ouvert que six semaines par année."

-Y a-t-il eu des négociations entre la Laduboro et qui que ce soit du gouvernement du Québec

sur vos permis de recherches.

-Rien de plus que des conversations avec le ministre Paul Allard.

L'AIDE DU GOUVERNEMENT

"Quand j'ai vu que le gouvernement voulait investir de l'argent dans la région, j'ai écrit à Jean-Claude Lebel de l'Office de développement de l'Est du Québec ainsi qu'à M. Jolicœur, délégué du fédéral à l'O.D.E.Q. leur proposant de contribuer à nos frais de recherches. Si nous pouvions faire 15 forages par années en Gaspésie au lieu de 3 ou 4, nous saurions beaucoup plus rapidement à quoi s'en tenir. Les enquêtes du B.A.E.Q. ont déjà coûté plus de 5 millions de dollars. Je crois qu'une partie de cette somme aurait été utilisée à bon escient si on l'avait consacrée à la recherche du pétrole qui est peut-être la clé du développement de la Gaspésie. Je leur ai envoyé mon projet de forage à l'Anse-aux-Griffons. Ils m'ont dit qu'ils l'avaient transmis à des spécialistes et je n'en ai pas entendu parler depuis."

DES ESPOIRS SÉRIEUX

-Y a-t-il du pétrole oui ou non dans la presqu'île de Forillon?

"Je crois que nous avons là une formation géologique propice au pétrole. C'est aussi l'avis du numéro de décembre dernier de la World Oil and Gas. En Alaska, tout le monde savait qu'il y avait du potentiel, mais ce n'est que l'an dernier qu'on en a eu la preuve définitive. A quelques milles de notre prochain forage du mois de mars, à l'Anse-aux-Griffons, vous en parlez dans QUEBEC-PRESSE, il y a un monsieur Fernand Bouchard qui a trouvé du pétrole en creusant un puits. A huit ou dix milles plus loin, sur le bord de la rivière St-



HENRI DUBORD. "Nous, à la Laduboro, si on est enfargé de partout, on va se fâcher".

Jean, il y a un puits qui est en activité depuis 1891. J'y suis allé moi-même et j'en ai rapporté trois gallons de pétrole presque pur. La Gulf Oil y a creusé un puits, elle n'a pas encore trouvé de pétrole en assez grande quantité, mais elle en trouvera peut-être à une plus grande profondeur. Elle poursuit son forage."

LA CAISSE DE DÉPÔTS

La Caisse de dépôts et placements du Québec a acheté pour 200,000 dollars d'actions de la Laduboro Oil en février-mars 1969. A ce jour, c'est la seule contribution gouvernementale ou para-gouvernementale dont a bénéficié la Laduboro qui exploite déjà de manière rentable une nappe de gaz naturel dans la région de Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières.

LE FORAGE DE MARS PROCHAIN

A ce jour, la Laduboro n'a pas encore recueilli tous les fonds nécessaires pour procéder à son forage de mars prochain, "mais, nous a dit M. Dubord, nous attendons encore des réponses à nos demandes de contributions à un certain nombre d'entreprises minières ou autres et nous avons le ferme espoir qu'elles vont contribuer. De toute manière, nous commençons en mars."



Photo Michel Leclerc

Le conducteur de cette automobile, M. Noël Dupuis, 31 ans, du 9986 rue Pélouquin, à Montréal, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame à la suite d'un accident qui est survenu à 6 heures, samedi matin, sur le pont Jacques-Cartier. L'auto de M. Dupuis est entrée en collision avec un camion de la compagnie Steinberg. Le chauffeur du camion a pu rentrer chez lui en auto: il ne souffrait que d'une coupure au front.

Meurtres et suicide

Au service des SYNDICATS C.S.N.-F.T.Q. etc.

IMPRIMERIE MANSOUR INC. 674-1231 ATELIER SYNDIQUE 54 boul. Quinn Longueuil

La Sûreté du Québec a révélé samedi matin l'identité des parents de six enfants trouvés morts dans leur demeure, la veille du Jour de l'An, à Saint-Narcisse, dans le comté de Champlain.

L'enquête policière démontre que M. Denis-Paul Bonenfant a d'abord poignardé son épouse pour ensuite s'enlever la vie avec son arme. La tragédie s'est déroulée pendant que les enfants, âgés entre 6 et 18 ans, dormaient au premier étage.

MEURTRE

Par ailleurs, un homme de 51 ans, M. Willie Longpré, a été trouvé sans vie dans la salle de bains d'un appartement situé au 1269, rue Montcalm. Une autopsie devait être pratiquée samedi à la morgue de Montréal.

Jean Chrétien:

"Il n'est pas question de changer la loi des parcs!"

(J.K.) "Il n'est pas question de modifier la loi fédérale des Parcs nationaux pour permettre l'exploration ou l'exploitation pétrolière à Forillon". C'est en ces termes que le ministre Jean Chrétien a répondu à Québec-Presse qui lui soumettait la réclamation de la Laduboro Oil Ltd.

Le ministre a poursuivi en ces termes: "La loi interdit l'exploration ou l'exploitation minière ou pétrolière dans ses parcs parce qu'on juge, quand on choisit un territoire pour en faire un parc, qu'il s'agit d'un site qui est d'un intérêt particulier et qui doit être préservé dans

son état naturel".

-Pourquoi, selon vous, le Québec a-t-il accordé des permis d'exploration, sur le terrain même de Forillon, peu après votre discours en Gaspésie, début avril, discours qui incitait le Québec à se décider en faveur du parc, et peu avant la signature de l'entente fédérale-provinciale à ce sujet, en mai?

"Mon oeil! Je ne le sais pas. C'est ridicule. Il y a un manque de coordination. Ce qui me fait sourire, c'est la coïncidence: donner des permis à la veille de la signature d'entente en vertu de laquelle il n'y aurait plus d'exploration

possible".

-Y a-t-il une date limite, pour la cession des terrains au fédéral, par le provincial?

"Non, mais ça ne peut pas prendre des mois. L'entente a été signée en mai. Le provincial devait alors exproprier les terrains et nous céder l'ensemble Forillon pour 99 ans. Normalement, c'est une question de quelques semaines. Nous sommes fin décembre, et nous attendons encore.

-Jusqu'à quand allez-vous attendre?

"Nous n'attendrons pas des mois et des mois..."

Forillon: l'incertitude persiste

1969: Québec a accordé un "claim" de cinq ans, alors qu'un "claim" est ILLÉGAL dans un parc fédéral

(J.K.) - L'aménagement du parc Forillon est bel et bien compromis. A la suite de l'annonce de cette situation, la semaine dernière, par Québec-Press, le journal Le Devoir apportait un "démenti", dans son édition de lundi. Or, vérifications faites, ce "démenti" ne tient pas.

De fait, contrairement à la version du Devoir, il est "irréaliste" de penser qu'il est possible de prospecter le sous-sol du futur parc, d'une superficie de 90 milles carrés, à partir de ses limites extérieures. D'où le choix: ou bien le parc, ou bien la prospection. Ou encore une entente particulière entre Québec et Ottawa, en vertu de laquelle la prospection et même l'exploitation pétrolières pourraient être faites, sur un territoire cédé au gouvernement fédéral, ce qui est actuellement illégal.

RESUME DES FAITS

Début 1969, le gouvernement fédéral propose l'aménagement d'un parc "national" à Forillon, en Gaspésie. Un projet de plus de 8 millions. Le Québec, fidèle à sa tradition en ce secteur, s'oppose d'abord au projet, des négociations s'entament, les déclarations spectaculaires fusent de partout.

24 février: la compagnie Laduboro Oil Ltd, du Québec, demande un permis d'exploration pétrolière en Gaspésie, permis qui couvre une large partie du territoire dont il est question pour le parc Forillon.

14 avril: le ministre Jean Chrétien, des Affaires indiennes, se rend en Gaspésie. Il dénonce violemment la position du Québec, à cause de laquelle Ottawa ne pourra verser les 8 millions

en frais d'aménagement pour un parc. Québec est pris de court, les négociations reprennent avec plus d'intensité, il faut prendre une décision.

29 avril: le ministère des Ressources naturelles du Québec émet un permis d'exploration pétrolière à Laduboro Oil, l'autorisant à explorer, entre autres, une large partie du futur parc Forillon. C'est un permis de 5 ans, non résiliable, tant que le détenteur se conforme aux conditions du permis. Or, ce genre de travail est formellement interdit sur les parcs fédéraux, de par la loi fédérale des parcs.

20 mai: l'entente Ottawa-Québec est signée: un parc sera, en principe, aménagé à Forillon, sur un territoire de 90 milles carrés. Le Québec doit alors, dans les mois qui suivent, céder, par bail emphytéotique, au gouvernement fédéral, les terrains en question.

AUJOURD'HUI

Le bail n'est pas signé. Les terrains ne sont pas cédés. Le permis de Laduboro tient toujours, alors même que le fédéral tient toujours à son interdiction de toute prospection sur ses parcs. Le fédéral attend les terrains, le Québec a l'air distrait, volontairement ou non.

LE PETROLE OU UN PARC?

Le choix à faire est étrange: aménager un parc sur un territoire où il y a peut-être du pétrole en quantité commerciale, en s'engageant à ne pas toucher à ce pétrole pendant 99 ans? Ou alors refuser le parc, au nom de la possibilité de pétrole?

Le Québec est pris de court:

avant même de véritablement connaître le sous-sol de Forillon, il s'est moralement engagé à le céder à Ottawa, pour en faire un parc. Les solutions sont aujourd'hui les suivantes:

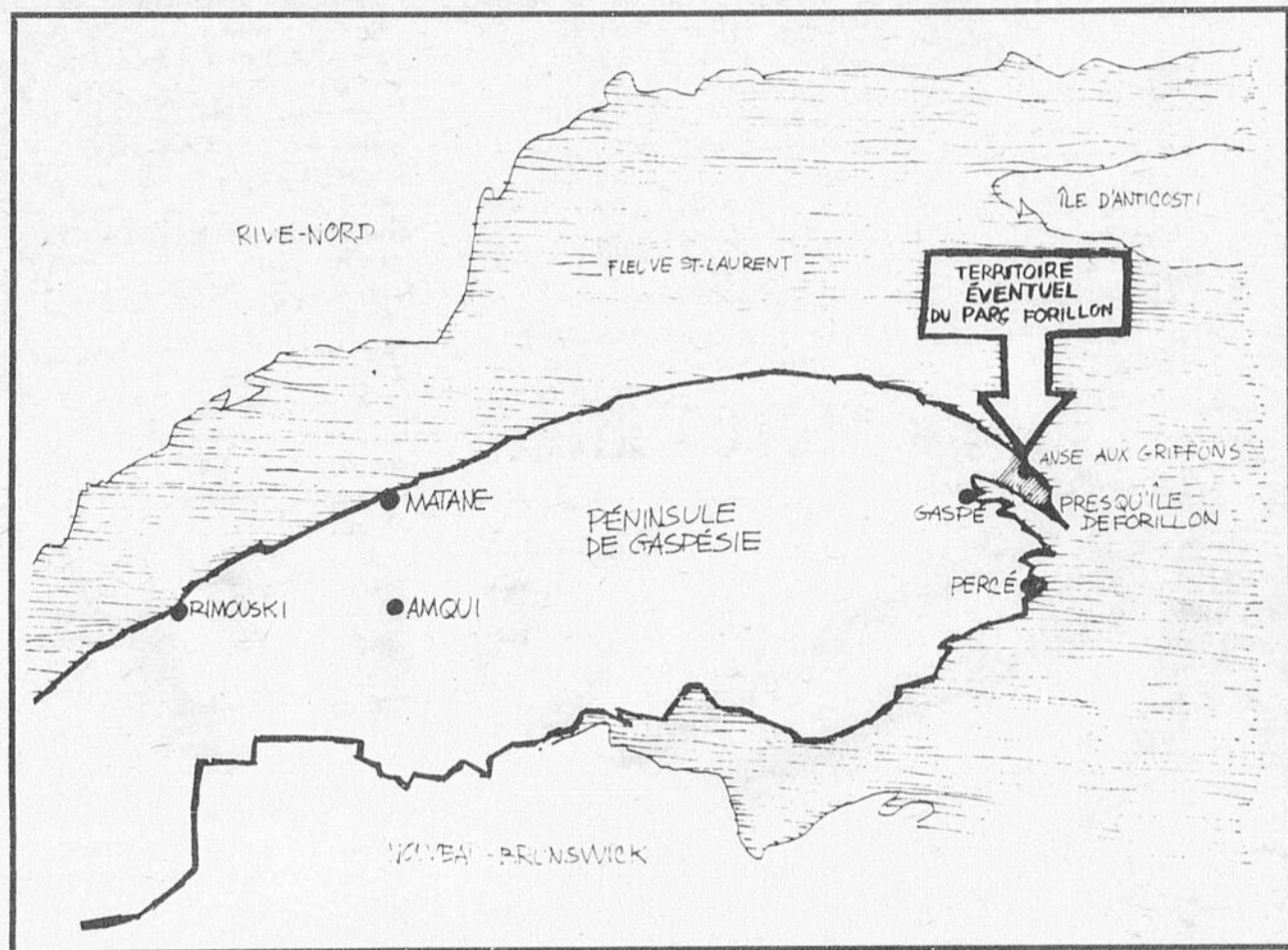
1) retarder la cession des terrains au fédéral jusqu'à ce que la

prospection soit soigneusement faite, sur tout ce territoire. S'il y a du pétrole, le projet de parc devrait alors être abandonné. S'il n'y en a pas, le projet pourrait être repris;

2) obtenir d'Ottawa, malgré la détermination de M. Chrétien,

une modification à la Loi des Parcs, de manière à permettre l'exploration et éventuellement l'exploitation pétrolières, sur un territoire déclaré "parc national".

De toutes façons, les décisions devront être prises bientôt.



Situer l'installation à des milles du puits

"C'est impossible", dit le sous-ministre Auger

(J.K.) - "C'est techniquement irréaliste". C'est le docteur Paul-Emile Auger, sous-ministre des Ressources naturelles, qui parle. Contrairement

aux propos que semblait lui attribuer le journal Le Devoir, édition de lundi dernier, le Dr Auger trouve "irréaliste" l'opinion qui veut que l'exploitation éventuelle du pétrole, dans le sous-sol du parc Forillon, puisse se faire à partir de forages situés à l'extérieur du parc.

Le Devoir écrivait, en attribuant cette opinion à plusieurs personnes dont le sous-ministre Auger: "Si des sondages ultérieurs devaient révéler la présence de nappes plus importantes dans ce secteur de la péninsule, il suffirait alors d'implanter les installations nécessaires à proximité du futur parc qui aura une superficie approximative de neuf milles sur dix, soit 90 milles carrés".

A la question de savoir si cette théorie était acceptable, le sous-ministre Auger déclare: "C'est techniquement irréaliste.

Il faut situer l'installation juste au-dessus du puits, mais pas à des milles de distance. C'est impossible..."

LE PERMIS

-Pourquoi le ministère des Ressources naturelles a-t-il émis un permis d'exploration, dans la région du parc, à la veille même de l'entente fédérale-provinciale sur le parc Forillon, quand on sait qu'il est interdit d'explorer, dans les limites d'un parc national, et que le permis émis a une durée de cinq ans?

-"Emettre un permis, c'est une question de routine administrative. Nous donnons beaucoup de permis".

-Qui signe, en fin de compte, les permis?

-"Le ministre ou le sous-ministre".

-Etant donné les circonstances, comment le ministère peut-il avoir donné un permis de 5 ans pour un territoire dont on parlait si souvent dans l'actualité?

-"Vous savez ce que c'est, Forillon? C'est une bande de terre minuscule, au bout de la presqu'île. Alors au moment

de donner le permis à Laduboro, il était question d'un parc bien sûr, mais au ministère, pour nous, ce parc, c'était Forillon, et non pas un parc de 90 milles carrés, comme on l'a appris plus tard. Alors, à ce moment, il n'y avait pas, pour nous, de raison de consulter les autres ministères avant d'accorder le permis.

-Etant donné que le fédéral, selon le ministre Chrétien, n'autorise pas la prospection, à l'intérieur de ses parcs, est-ce que votre ministère songe à retirer le permis de Laduboro?

-"La loi ne nous permet pas d'enlever des permis que nous avons émis. Nous ne sommes pas autorisés à faire cela, sauf si le détenteur du permis viole les conditions du permis, et ça ne semble pas le cas de Laduboro. Il faudrait un amendement à la loi des Mines. Bien sûr, le gouvernement peut tout faire. Il peut exproprier, mais ça ne relève plus du ministère qui lui, a accordé un permis, et qui doit le respecter.

Rectifications

M. Henri Dubord a tenu à faire les corrections suivantes à l'article de Québec-Press qui a paru, dimanche dernier. La compagnie qui s'est jointe à la sienne se nomme Francana et non pas Frank Hanna. Elle est propriété conjointe du Crédit Foncier et de la Hudson Bay Mining et n'est donc pas une compagnie américaine. Dans son démenti du lundi 29 décembre, Le Devoir avait reproduit ces erreurs-là de Québec-Press.

M. JEAN CHRETIEN SE TROMPE

"Dans l'article du Devoir, nous a dit M. Dubord, le ministre Jean Chrétien déclare que la Laduboro et la Francana ont tenté de vendre leurs concessions à la province. C'est absolument faux.

UNE ERREUR RIDICULE

Mais le plus "ridicule", selon M. Dubord, c'est l'affirmation du Devoir citant MM.

Chrétien, Paul-Emile Auger, sous-ministre des Ressources naturelles du Québec, Michel Bélanger, conseiller auprès du ministre des Finances du Québec et M. Jean Lenoir, chef du cabinet de Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, suivant lesquels "ce n'est pas la modeste superficie du parc de Forillon qui compromettrait l'exploitation".

"Une différence de 200 pieds peut, en théorie, être suffisante pour frapper ou ne pas frapper du pétrole. Le parc Forillon aura 90 milles carrés. Or, on peut forer jusqu'à 16 puits de pétrole dans un mille carré. Par exemple, en Alberta, sur un mille carré, nous avons trois puits et aucun des trois ne nous donne le même résultat. Tout dépend de la porosité du terrain et de bien d'autres facteurs techniques".

À la télévision aujourd'hui

matinée

7:15
Insight C(8)
7:45
Rusty Wellington(8)
8:00
Mire et musique(4)
Morning Study C(5)
Batman C(8)(13)
Newsroom 12(12)
8:15
Catholic Mass C(3)
Musique Marc Learand(4)
Cathedral of Tomorrow C(8)
Tomorrow Today C(12)
8:25
Cinéma(4)
"Du Sang sur la Piste" Am.
8:30
Rex Humbard C(5)
The Flintstones C(8)(13)
Oral Roberts Presents C(12)
8:55
Aujourd'hui à CBFT(2)
9:00
Tom and Jerry C(3)
Lassie C(8)(13)
Barbie And Friends C(12)
Western Star Theatre C(22)
9:15
Opening of Transmission(4)
Catholic Mass(8)
9:30
La Montagne du Danger(2)(7)
(2)(11)(13)
Batman C(3)
Cartoon Playhouse C(4)
Oral Roberts C(5)
This is the Life C(7)
Rex Humbard C(8)(13)
9:45
Stand-by Six C(6)
Mire et musique(10)
9:55
Perry Mason(4)
10:00
Lamp Unto My Feet C(3)
Hi Diddle Day C(4)
Fill C(5)
A communiquer(6)
Faith for Today C(7)
Day of Discovery C(8)
La plus belle musique au monde(10)
Batman C
Mire et musique(13)
Fantastic Voyage C(22)
10:15
66 Favorite Hymns(5)
10:30
Le Jour du Seigneur(2)(7)(9)
(11)(13)
Look Up and Live C(3)
Reach for the Top C(4)

2 CBFT MONTREAL
3 WCAX-TV BURLINGTON (CBS)
4 CFCM-TV QUEBEC (français)
4 CBOT OTTAWA (anglais) (CBC)
5 CKMI-TV QUEBEC (anglais)
5 WPTZ PLATTSBURGH (NBC)
6 CBMT MONTREAL (CBC)
7 CHLT-TV SHERBROOKE
7 WJNY WATERTOWN (CBS)
8 CJOH-TV OTTAWA (CTV) WMTW
8 MONT-WASHINGTON (ABC)
9 CBOFT OTTAWA (français)
9 C (câble) MONTREAL
9 NC (câble) MONTREAL
10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT QUEBEC
12 CFCF-TV MONTREAL (CTV)
13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES
13 CJOH-TV OTTAWA (CTV)
22 WJNY (UHF) BURLINGTON

Modern Presents(5)
This is the Life C(6)
Fantastic Four C(7)
Sunday Morning Movie C(8)
"Sincerely Yours" Am.
Faith for Today C(8)(13)
Regard sur le monde(10)
Teledomenica(12)
10:45
Franc Parler C(4)
11:00
Camera 3 C(3)
Would You Believe C(4)(6)
This is the Life(5)
Bullwinkle C(7)
Smart Alec C(8)(13)
11:30
Tristan et Iseult(2)(9)(11)
Opéra 4ième épisode.
Faith for today C(3)
Big Picture
Discovery '69 C(7)
Le sel de la semaine(7)
Le temps s'ouvre C(10)
Phare sur le monde(13)
11:45
Lamagval(4)
Uncle Willy & Floyd C(8)(13)

après-midi

12:00
D'hier à demain C(2)(9)(11)(13)
Face the Nation C(3)
Let's Talk Music(4)(6)
Test Pattern & Music(5)
NCAA College Football Highlights C(8)
The Scene C(8)(13)
Bon dimanche C(10)
12:15
Le temps s'ouvre C(4)
12:20
Prelude Marc Legrand(5)
12:30
This is the Life C(3)
Tween Set(4)
Sacred Heart Program(5)
Eternal Light(5)
Segue(6)
Dimension(7)
Continental Miniature(12)
12:45
Ralliement créditiste(4)
The Living Word(5)
1:00
Les travaux et les jours(2)(7)(9)
(11)(13)
Big Picture C(7)
C.S.N.(4)
Landmark C(6)
Crossroads C(5)
Meet the Press(5)
Mr. Home Improvement C(8)(13)
Directions(8)
Alfred Hitchcock Presents(12)
1:15
Gardening with Earl Cox C(4)(5)(6)
1:30
Langue vivante(2)(9)(11)
Insight C(3)
Country Calendar(4)(5)(6)
L'Homme à la Carabine(4)
AFL Division Playoff(5)
Le temps s'ouvre(7)(13)
Sunday Afternoon Movie(8)(13)
"Auntie Mame" Am. 1958.
Cinéma(10)
"La Chou-chou du professeur" E.U. 1957. Comédie
It's a Small World(12)
1:45
Court métrage(4)
2:00
Football américain C(2)(7)(9)(11)(13)
NFL Pre-Game C(3)
Match C(4)
NFL Football C(4)(5)(6)
Sunday Showcase(8)
"Ruthless" Am. 1958.

"And Now Tomorrow" Am.
Mr. Chips C(12)
2:30
NFL Football C(3)
Au Nom de la Loi C(4)
Bewitched C(12)
3:00
Votre Foyer Madame(4)
The World Tomorrow C(12)
3:15
Court Métrage(4)
Parti québécois C(10)
3:30
Carnet de Voyages C(4)
Télé-Quilles C(10)
4:00
Au Coeur du Temps C(4)
4:15
The Pacemakers C(8)(13)
4:30
Sports Week C(4)(5)(6)
Question Period C(8)(12)(13)
Conquête de l'espace C(10)
4:45
Echos du sport(2)(7)(9)(11)(13)
4:56
CBC News(4)(5)(6)
5:00
Cinquième Dimension (5 D)
(2)(7)(9)(11)(13)
Les mystères de l'Ouest(4)
This Land of Ours(4)(5)(6)
Bon Voyage C(10)
Untamed World C(8)(12)(13)
5:30
Amateur Hour C(3)(7)
Hymn Sing C(4)(5)(6)
Here Come The Brides C(8)
The Saint C(8)(13)
Le Saint(10)
I Dream of Jeannie C(12)

soirée

6:00
Au pays des géants C(2)(9)(11)(13)
Batman C
The Wonderful World of Disney C(4)(5)(6)
Mission impossible C(5)
Au coeur du temps(7)
Pulse C(12)
6:30
You Can Quote Me(3)
Music Hall des Jeunes C(10)
Klassroom Kwiz(8)
Channel 7 News(7)
Don Messer Show C(8)(13)
Land of the Giants C(12)
6:55
Téléjournal(2)(9)(11)
7:00
Quelle famille C(2)(7)(9)(11)(13)
Lassie C(3)(7)
Le Rideau s'ouvre C(10)
The Tommy Hunter Show C(4)(5)(6)
Wild Kingdom(5)
Land of the Giants C(8)
I Dream of Jeannie C(8)(13)
Brigade Criminelle C(10)
7:30
Zoom C(2)(7)(9)(11)(13)
To Rome with Love C(8)(12)(13)
My World And Welcome To It C(4)(5)(6)
Glen Campbell Show C(8)(12)(13)
Le Rideau s'ouvre(10)
8:00
Ed Sullivan C(3)(4)(5)(6)
L'homme de fer C(4)
The FBI C(8)
8:30
Les beaux dimanches C(2)(7)(9)(11)(13)
"L'Héritière"
Bewitched C(8)(12)(13)
L'homme de fer C(10)
9:00
The Glen Campbell Show C(3)
Québec sait chanter C(4)
Affaire C(4)(5)(6)

Bonanza C(5)(7)
Sunday Night Movie C(8)
"Naked Prey" Am. 1964.
Film d'aventures réalisé et interprété par Cornel Wilde, avec Kim Gamtu.
W-5 C(8)(12)(13)
9:30
Cinéma(4)
"La Vénus des Mers Chaudes" Am. 1955. Film d'aventures, avec Jane Russell et Richard Egan.
"Québec sait chanter" C(10)
10:00
Mission Impossible C(3)(7)
The Bold Ones C(5)
Marcus Welby M.D. C(8)(12)(13)
Les détectives(10)
10:30
Prisme C(2)(7)(9)(11)(13)
CBC Weekend C(4)(5)(6)
Le 10 vous informe C(10)
11:00
Téléjournal(2)(7)(9)(11)(13)
CBS Sunday News C(3)
Actualité(4)
Eye Witness News(5)
Channel 7 News(7)
CTV National News C(8)(12)(13)
Weekend Report(8)
Franc parler C(10)
11:10
Météo(4)
11:11
Editorial(4)
11:13
Nouvelles sportives(4)
11:15
Sports-dimanche(2)(7)(9)(11)(13)
Late Show C(3)
"The Knight Of 100 Faces" 1960. Film d'aventures avec Lex Barker.
Nations Business C(4)(5)(6)
Le parti libéral.
CBS Sunday(7)
Movie 8(8)
"A Night In Paradise". Am. 1946. Comédie dramatique, avec Merle Oberon et Turhan Bey.
Sports Final C(8)(13)
Pulse C(12)
11:18
Heure exquise(4)
"Le songe de Butterfly" It. 1942. Drame musical de

C. Gallone avec Maria Ce-
botari et Fosco Giachetti.
11:20
Night Final(4)
11:21
Editorial(5)
Night Report C(6)
11:23
After Eleven(5)
"Too Late Blues" Am. 1961.
Drame de J. Cassavetes, avec Bobby Darin et Stella Stevens.
11:25
Dernière édition(9)
11:30
Cinéma(2)(7)(9)(11)(13)
"La vie d'un honnête Homme" Fr. 1953. Comédie satirique de S. Guitry avec Michel Simon et Marguerite Perry.
Sports C(4)
Slapstick Comedy(5)
"Christmas In July" Am. 1940. Comédie de P. Sturges, avec Dick Powell et Ellen Drew.
Cine-Camp(6)
"Adventure In Baltimore" Am. 1949. Comédie, avec Robert Young et Shirley Temple.
The FBI C(7)
The Champions C(8)(13)
11:40
Wolper Special(4)
"Japan: A Dawn Over Asia".
11:45
Call of the West C(12)
"Peter The Hunter"
12:00
En pantoufles(10)
"Le vent se lève" Fr. 1958. Drame d'Y. Ciampi avec Curd Jurgens et Mylène Demongeot.
12:15
Montreal Bulletin Board(12)
12:30
University of the air(8)(13)
12:47
Musique(4)
Postlude(5)
1:00
Final Report(6)
Weekend News C(8)
1:30
Dernière édition(10)

Les spectacles à venir

par Annie Bergeron

Comédie Canadienne: du 16 au 22 février, récital **Renée Claude**. En première partie, Jacques Boulanger.
Du 23 février au 1er mars, les Compagnons de la chanson. Plus tard, Monique Leyrac, Donald Lautrec, Jean Ferrat et Isabelle Aubret; Festival de cinéma et de spectacles underground: des films signés Godard, Bertolucci, Malle, Bresson. (A voir actuellement par les "bressoniens" son premier film en couleur qui ressemble au noir et blanc: "une femme douce", d'un réalisme tragique et obsédant.)
Du 16 janvier au 8 février, **Médium Saignant** de **Françoise Loranger**. Parmi la distribution, **Jean Duceppe, Jean Brousseau, Roger Garand, Roland D'Amour, Paul Guèvremont, Hélène Loisel**.
Du 9 au 15 février, les **danseurs africains:** l'ensemble national du Mali.

Place des Arts: Vendredi 16 janvier, 20h.30, **Charles Aznavour:** répertoire en anglais.
17 et 18 janvier, 20h.30, **Sacha Distel.** En première partie, **Chantal Pary**.
Théâtre Maisonneuve: du 15 au 18 janvier, "L'Amour", premier long métrage en couleur de **Maurice Béjart**. Trois divinités populaires et leur vie amoureuse, telle qu'elle est détaillée dans la mythologie hindoue.
Théâtre Port-Royal: 16 janvier, 20h.15, "Le marquis qui perdit" de **Réjean Ducharme** dans une mise en scène de **André Brassard**, avec **Henri Norbert**.
TOUJOURS A L'AFFICHE:
Théâtre Maisonneuve: L'oiseau bleu, **Port-Royal:** Gens de Noël Tremblez, **Stella:** Fleur de Cactus. **Comédie Canadienne:** Attends ta délivrance, **Caf'conc** au Champlain: Gaieté Parisienne, nouvelle revue, pour nos amis américains...

Les prolongements de l'affaire des vedettes

ISRAËL VEUT ÉVITER À TOUT PRIX DES COMPLICATIONS AVEC LA FRANCE

Israël ne réagira pas à la décision du gouvernement français de demander le rappel de l'amiral Mordechai Limon en déclarant à son tour "persona non grata" un des diplomates français en poste à Tel-Aviv en Israël. A Tel-Aviv, le désir de ne pas verser de l'huile sur le feu est évident. Dans leurs déclarations et prises de position, les responsables politiques cherchent à éviter les complications et à créer le moins de remous autour de l'affaire des cinq vedettes.

PRUDENCE ISRAËLIENNE

Ainsi, le ministre des Affaires étrangères de l'Etat juif, M. Abba Eban, a été très prudent lors de son allocution de vendredi dernier devant le club des travailleurs de Tel-Aviv où on lui demandait comment Israël comptait répondre aux dernières mesures françaises.

"On ne répond pas à une mesure injuste par une autre mesure injuste", avait alors déclaré le chef de la diplomatie israélienne qui avait en outre affirmé que le gouvernement de Mme Golda Meier était disposé à faire tout son possible pour améliorer ses relations avec la France. De toute façon, le contentieux avec la France sera évoqué aujourd'hui au cours du conseil des ministres que présidera le premier ministre israélien.

RÉACTIONS ARABES

Les Etats arabes, pour leur part, se sont montrés assez satisfaits de la réaction du gouvernement Pompidou qui a, on s'en souvient, suspendu jeudi dernier deux hauts fonctionnaires du ministère de la Défense, coupables à ses yeux de négligence grave.

Ainsi, le quotidien Al Ahram,

organe proche du chef de l'Etat égyptien, s'est félicité de l'attitude positive du gouvernement français et a souligné que la mesure prise contre le diplomate israélien et la suspension des deux fonctionnaires "montrent que l'embargo imposé par la France sur les armes à destination d'Israël est maintenu et qu'il ne changera pas dans un proche avenir".

LE RÔLE D'UN NORVÉGIEN

A Paris, le ministre français des Affaires étrangères M. Maurice Schumann, s'est entretenu vendredi dernier pendant dix minutes avec l'ambassadeur de Norvège à Paris, M. Hersleb Vogy. Le chef du Quai d'Orsay aurait demandé au diplomate norvégien de l'aider à faire la lumière sur le rôle joué par un citoyen norvégien dans l'affaire des vedettes. Selon de bonnes sources, il s'agirait de M.



LE GENERAL Bernard Cazelles (à gauche) et l'ingénieur général Louis Bonte, les deux hauts fonctionnaires français qui ont été suspendus pour "négligence grave".

Martin Siem, un riche armateur nom d'intérêts étrangers qu'il qui aurait déclaré avoir agi au pendant refusé d'identifier.

A La Presse

CHEZ LES JOURNALISTES, JEUNES ET "VIEUX", LA GUÉRILLA S'AMPLIFIE

par Jacques Keable

Les journalistes du quotidien "La Presse" se réunissent demain après-midi, à 4 heures, en assemblée générale spéciale. A l'ordre du jour: la mise à pied de Laval Le Borgne, le premier janvier dernier. Motifs de "La Presse": Laval Le Borgne a joué "un rôle particulier à l'occasion des ralentissements de travail et de production qui ont eu lieu récemment à La Presse".

Le syndicat des journalistes, président en tête, M. Martial Dassylva, nie que les journalistes aient été responsables de ralentissements de travail. Le syndicat admet cependant que des mesures de pression ont été utilisées pour amener la direction à régler certaines questions importantes.

MESURES DE PRESSION

Les mesures de pression que la direction qualifie de ralentissement de travail, ont été les suivantes: le 22 décembre: occupation de la salle de rédaction, pendant 26 heures d'affilée; 30 décembre: les journalistes n'écrivent qu'une ligne par feuille, ce qui fait que pour un article, un journaliste pouvait ainsi utiliser 50 feuilles ou davantage, avec les inconvénients que l'on devine; même jour: d'un geste "spontané", les journalistes se présentèrent "individuellement", mais tous au même moment, soit à 2h. 15 de l'après-midi, au bureau du directeur de l'Information, M. Pierre Lafrance. But de la visite-surprise: savoir comment fonctionnait la restructuration de la salle de rédaction. La conversation "personnelle" dura ainsi une trentaine de minutes.

LAVAL LE BORGNE

Le journaliste Le Borgne est ainsi accusé par "La Presse" d'avoir joué un "rôle particulier" dans ces événements. La vérité est que ce journaliste était membre du "Comité d'éducation syndicale", créé par le syndicat, au cours du mois de décembre, avec mission d'agir clandestinement pour établir certaines mesures de pression sur la direction de La Presse. Les directives du "comité" ont été scrupuleusement respectées par tous les journalistes de la salle de rédaction du journal.

QUESTIONS LITIGIEUSES

La mise à pied de Le Borgne est un grief de plus, parmi une série d'autres. Le syndicat des journalistes a signé sa dernière convention collective en avril dernier. Elle est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1971. Cette convention a été signée "à la vapeur", soutient le président Dassylva, alors même que le

traumatisme de la longue grève de 7 mois de 1964 existait encore à la rédaction. Peu avant la dernière convention, le groupe Power Corporation avait acquis "La Presse" et commençait à l'administrer. La possibilité d'une grève, avec un patron extrêmement puissant, ne souriait guère aux journalistes.

Depuis, les événements sont venus radicaliser la salle de rédaction. Et curieusement, un des éléments-clé de cette radicalisation impliquait directement les plus vieux parmi les journalistes, et donc généralement les éléments modérés. Il s'agissait de la décision de La Presse de mettre à la retraite prématurée 18 de ses journalistes ayant atteint l'âge de 55 ans.

La convention collective permet cette décision de la direction. Le syndicat soutient que des promesses verbales lui avaient été faites cependant, en vertu desquelles aucune mise à la retraite forcée ne se ferait à la salle de rédaction.

Aux dernières nouvelles, cette question était partiellement réglée, à la satisfaction du syndicat: seuls les intéressés, parmi les 18 journalistes impliqués, prendront leur retraite, les autres pouvant continuer leur travail jusqu'à la fin de la convention, en décembre 1971. Le syndicat voudrait toutefois la garantie formelle qu'aucune mise à la retraite forcée n'aura lieu d'ici la fin de la présente convention collective.

LA RESTRUCTURATION

Autre question importante: la restructuration. Les journalistes veulent être consultés, dans tous les cas où un changement de structure amène un change-

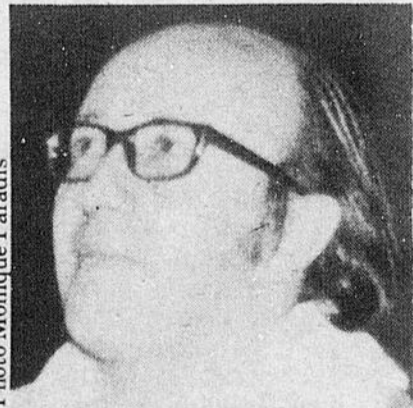
ment dans le personnel. "Dès qu'une réforme ou une modification de structure entraîne un mouvement de personnel quelconque, les parties concernées doivent s'entendre avant de la mettre en application", dit la résolution adoptée par les journalistes. A cette résolution, la direction a opposé une fin de non-recevoir.

A ces questions fondamentales, s'ajoutent quelques autres questions moins litigieuses mais tout aussi importantes. Par exemple, le cas de Jacques Duval, le chroniqueur automobile, qui est pigiste à La Presse et qui,

en plus, fait de la réclame publicitaire, entre autres choses pour une marque d'essence. Les journalistes considèrent que ces deux fonctions sont inconciliables.

Il y a aussi le cas du journaliste "columnist" Pierre O'Neill, dont les textes sont publiés non seulement dans La Presse, mais aussi dans quelque autres publications de Power Corporation.

Les journalistes craignent évidemment cette politique qui pourrait évidemment conduire à une réduction du nombre global de postes ouverts aux journalistes: à travers le Québec.



LAVAL LE BORGNE: mis à pied pour le "rôle particulier" qu'il aurait joué dans les "ralentissements de travail et de production, à La Presse". Le syndicat nie qu'il y ait eu "ralentissement".

Une édition en moins; des journalistes "dociles"?

(J.K.) La Presse, à compter de demain, ne publiera désormais que trois éditions, au lieu des quatre habituelles. C'est donc dire que le travail, tard dans la nuit, est à peu près terminé, à La Presse.

Jusqu'à maintenant, la première édition, qui sortait des presses vers 8h. 30 le matin, était destinée surtout à l'extérieur de Montréal. Cette édition disparaît.

A partir de demain, la première édition, comme celle du "Montreal Star", sortira vers 11 heures du matin, la seconde en début d'après-midi, et la dernière, peu après quatre heures.

LES STRUCTURES

La Presse, "rationnellement" administrée par Power, compte ainsi réduire les coûts, en éliminant une édition peu rentable et fort coûteuse. En modifiant le nombre de ses éditions, La Presse modifie aussi certaines heures de travail. La direction a effectué, seule, ces changements qui constituent, dans certains cas, aux dires du syndicat, des changements de fonction qui auraient normalement dû être précédés de discussions avec le syndicat.

De toutes façons, les journalistes entreront au journal, aux nouvelles heures, demain. Cependant, rien ne prouve que mardi et mercredi et les jours qui suivront, le comportement sera le même. Il s'agit d'une mesure "temporaire". Combien de temps durera le "temporaire"? Une journée, ou plusieurs mois? ... On verra.



LES TRIBUNAUX

PAR MIREILLE MORENCY

Bad bad trip

Cinq jeunes gens d'environ 18 à 20 ans ont comparu hier matin sous une accusation de possession de drogue. Les cinq accusés, une fille et quatre garçons, se trouvaient dans un appartement que la police décida d'aller visiter vendredi dernier. On trouva dans le sac à main de la jeune fille, deux pilules de L.S.D. et, ailleurs dans l'appartement, une once de marijuana et deux grammes de haschisch.

Seuls la jeune fille et un des quatre garçons ont plaidé coupables à l'accusation. Tous deux auront leur sentence le huit janvier alors que le même jour les autres auront leur enquête préliminaire. D'ici là, le juge Armand Chevrette n'a accordé aucun cautionnement aux cinq accusés.

Spectacle de "variétés"

Pas de cautionnement pour deux Montréalais accusés de conspiration et de vol qualifié. Les deux prévenus, âgés de 20 et de 41 ans, se seraient présentés dans un magasin de "variétés" de la rue Sauvé, le 29 décembre et se seraient fait remettre le contenu de la caisse, 200 dollars, en menaçant le vendeur avec un revolver. Ils ont tous deux plaidé non coupables et leur enquête aura lieu le neuf janvier.

Un habitué de la maison

Un petit homme de 52 ans aux cheveux tous blancs et à l'allure pacifique comparait hier matin. Accusé d'avoir volé des marchandises d'une valeur de 200 dollars, il a plaidé non coupable mais son dossier judiciaire (trois longues pages) lui a enlevé toute possibilité d'obtenir un cautionnement. Il devra donc attendre son enquête préliminaire "en dedans" mais ce ne sera pas un dépaysement pour lui car il semble qu'il ait passé la plus grande partie de sa vie détenu...

Tout ça pour rendre service

Un Montréalais de 35 ans devait répondre hier matin devant le juge Chevrette à une accusation de vol d'automobile. L'accusé voulu plaider coupable avec explications mais ses explications étaient tellement bonnes que le juge lui a conseillé de plaider non coupable. L'accusé a raconté qu'il revenait de voir sa femme à l'hôpital en taxi lorsqu'il a vu une automobile qui encombrait la rue; comme il était arrivé à destination, il a payé sa course, est descendu du taxi et est monté dans l'automobile pour la "tasser" le long du trottoir. C'est à ce moment (toujours selon l'accusé) que le propriétaire du véhicule est arrivé en criant au voleur, a appelé la police, etc.

Après audition de ce récit, le juge a accordé au prévenu un cautionnement de 200 dollars, c'est le moment que choisit l'accusé pour s'écrier: "Y a-t-il un avocat ici dans 'place'?"

On se demande vraiment ce qu'un avocat aurait pu faire de plus...

Tuées à coups de marteau

Une femme de 65 ans et sa fille de 35 ans ont été tuées à coups de marteau, en fin d'après-midi, hier, à Sainte-Scholastique, petite localité située à quelque 35 milles de Montréal.

Leur présumé agresseur, M. Lafond, 70 ans, époux et père des victimes, a tenté de se suicider après le drame. Il est présentement détenu dans les cellules du quartier général de la Sûreté du Québec.

C'est un parent des Lafond qui a prévenu les policiers

après avoir tenté sans succès d'entrer dans la maison dont les portes étaient fermées à double-tour.

Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Eustache, il semble que le vieillard a agi dans un moment de colère et de folie furieuse. "Les échanges et les ventes de terrains qui se déroulent depuis les derniers mois ne sont pas étrangers aux troubles émotifs de M. Lafond," de dire notre informateur.

La Régie des alcools ouvre ses caves à 25 p. cent de rabais

(M.-L.R.) Il y avait foule hier aux magasins de la Régie des alcools à travers le Québec. Imitant une pratique courante dans les entreprises privées de vente au détail, la Régie des alcools du Québec offre depuis hier un rabais de 25 p. cent sur certaines marques peu vendues.

Malheureusement pour les chasseurs de spéciaux, plusieurs dépôts de la Régie avaient écoulé au cours de la période des Fêtes, la plus grande partie des produits qu'on se disposait de mettre en spécial, de sorte que samedi matin, une demi-heure après l'ouverture des ma-

gasins, on avait épuisé les spéciaux dans certains cas, en particulier dans les magasins existant depuis peu de temps.

Par contre, dans d'autres établissements qui fermaient leurs portes à midi hier, on aura encore des spéciaux lundi matin.

Parmi les spéciaux hier, on pouvait trouver dans plusieurs magasins des scotch en 26 onces à 6.35 au lieu de 8.45, prix régulier. Un Rye Canadian Whisky en 40 onces à 7.05 (prix régulier 9.40). Dans plusieurs dépôts de l'est on avait accumulé des réserves de scotch, particulièrement en 12 onces.

Au magasin de la Place Ville-Marie, on offrait en spécial non seulement des Scotch, Rye, Rhum, Dry Gin, Cognac et Vodka mais même du Champagne, des vins et liqueurs. A la fermeture, il ne restait à peu près rien de tout ça, mais il semble qu'on recevra au cours de la semaine prochaine quelques spéciaux actuellement entreposés au Pied-du-Courant à Montréal.



Photos Maurice Roy

Près de Mont-Laurier

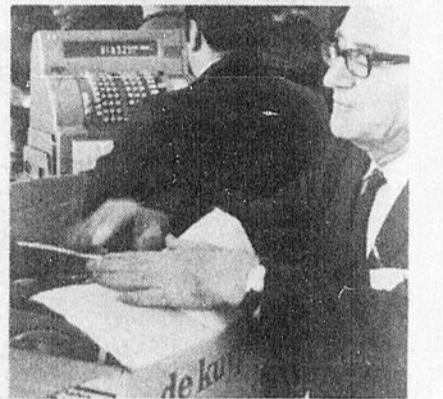
Des ossements humains dans une grange brûlée

(M.M.) Des enquêteurs de la Sûreté du Québec des bureaux de Montréal et de Mont-Laurier ont fouillé hier les débris d'une grange rasée par les flammes au cours de la nuit, à Lac des Îles, municipalité située à une douzaine de milles de Mont-Laurier.

Les ossements calcinés d'un corps humain et plusieurs autres ossements ont été découverts dans les débris de la bâtisse propriété de M. Diotte. L'incendie aurait éclaté vers

minuit dans les bâtiments qui ne contenaient, croyait-on, que du foin. La grange étant située à plusieurs arpents des habitations, ce n'est que tôt ce matin que l'on s'est rendu compte qu'elle a été rasée par les flammes.

Les ossements seront transportés à Montréal aujourd'hui et dès demain, des experts du bureau médico-légal tenteront de jeter plus de lumière sur leur appartenance.



Accusé de 2 meurtres

Un jeune homme est inapte à subir un procès

Série de hold-up

Deux amazones armées de rasoirs se sont fait remettre 100 dollars au magasin "Au bon coupon", 930 est, rue Mont-Royal au cours de l'après-midi d'hier. Elles ont pris la fuite à pieds dans une direction inconnue.

BANDIT SOLITAIRE

Au "Fogles food market", 6896 Chemin Victoria, un bandit solitaire armé d'un revolver s'est emparé de 135 dollars vers 14 heures, samedi.

MILLE DOLLARS

Une pharmacie située au 6461 Christophe Colomb a reçu la visite d'un bandit armé

A Québec, le Dr Paul Cormier, psychiatre, a déclaré en fin de semaine, que Donald Lemelin, âgé de 27 ans, est inapte à subir un procès et doit être hospitalisé au plus tôt.

A la demande du ministère de la Justice, le spécialiste avait soumis à des examens le jeune homme qui doit répondre du meurtre de deux personnes âgées, crime qui a été perpétré le 12 décembre.

et portant des verres fumés qui a vidé la caisse de son contenu, soit près de mille dollars, au cours de la soirée d'hier.

PERRETTE

Plus tard dans la soirée, deux bandits armés s'emparaient de 400 dollars au comptoir laitier "Perrette", situé au 2205 rue Beaubien.

AUSSTITÔT TERMINÉE la période de pointe des Fêtes, la Régie des alcools du Québec a entrepris hier d'écouler ses réserves en accordant un rabais de 25 p. cent sur des marques peu vendues. Des Montréalais à sec en ont profité pour refaire leurs réserves à bon compte: c'est à la caisse qu'ils ont acheté. Pour l'un d'eux, la caisse indique un coût de 83.25 dollars.

Douze morts

Le long congé du Jour de l'An aura fait pas moins de 12 morts tragiques au Québec. De ce nombre, 3 personnes, dont 2 bébés, sont mortes dans des incendies tandis que les autres ont été victimes d'accidents de la route.

Pour ce qui est du week-end seulement, 2 personnes ont péri dans des accidents de la circulation.

La première perte de vie signalée à partir de vendredi soir, à 17 heures, est survenue sur la route 1, à Rock Forest. M. J. Raymond Emard, 66 ans, du 600, 6e avenue, à Saint-Anoine des Laurentides est décédé dans cet accident qui devait aussi faire 6 blessés.

Toutefois, M. René Meunier, 23 ans, victime dans cette collision, devait mourir quelques heures plus tard, soit vers 21 heures, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal.

Les survivants de My Lai réclament 125 millions

Un avocat américain représentant de l'Association des bouddhistes du Sud-Vietnam, a déclaré hier matin que le Sénat des États-Unis devra introduire une nouvelle disposition dans la législation en vigueur qui pourra permettre aux survivants du massacre de My Lai de toucher

125 millions de dollars de dommages. "L'opinion publique américaine a été indignée par la révélation de ce crime" a indiqué l'avocat Paul Narkin "et il est juste que la demande des villageois soit prise en considération".

QUÉBEC-SPORT

Earl Dawson a trouvé la solution...

Le Canada pose un geste qui sauvera peut-être le tournoi de mars prochain

Genève, Suisse (UPI) - Le Canada a proposé samedi que le championnat amateur de hockey sur glace soit annulé, cette année et qu'il soit remplacé par un tournoi non-officiel.

Bunny Ahearne, président de la Fédération internationale de hockey sur glace a dit qu'il était en faveur de cette proposition. Ahearne a révélé aussi que 3 des 5 grands du hockey européen favorisaient cette idée. Ce sont la Tchécoslovaquie, la Finlande et la Suède.

La Russie et l'Allemagne de l'Ouest feront part de leur décision aujourd'hui. La proposition canadienne a été faite par Earl Dawson à une assemblée d'urgence du comité

exécutif de la fédération. Cette réunion était tenue dans le but d'assurer la présentation des championnats mondiaux qui doivent avoir lieu au Canada en mars prochain.

Les 5 pays européens refusent de venir au Canada si la formation canadienne compte des joueurs professionnels. Le Canada a de son côté déclaré qu'il refuserait de présenter le championnat mondial si on ne lui permettait pas d'aligner des professionnels.

Avery Brundage, président du Comité olympique international a laissé entendre que tous les amateurs jouant contre des professionnels dans un tournoi officiel perdrait

leur statut amateur.

Dawson a protesté en disant que Brundage exprimait une opinion personnelle et il a ajouté: "Il n'est pas sup-

porté par la majorité du COI."

Le comité exécutif de la fédération a tenu à se réunir

a nouveau pour en venir à une entente. "Je crois que la proposition canadienne sera approuvée", de dire Bunny Ahearne.

Et allons-y encore pour les 'poires glorifiées'

Ils n'ont pas vu ce qu'ils ont vu. Comment?

Je répète: ils n'ont pas vu ce qu'ils ont vu.

Je parle des 18,569 spectateurs qui ont assisté, le 29 décembre, à la monumentale râlée qu'infligeait le Canadien junior de l'an dernier à l'équipe nationale russe au Forum de Montréal. Les Russes non plus n'ont pas vu grand-chose et le seul commentaire qu'un Anatoli Tarasov estomaqué a pu faire après la rencontre c'est que le Canada foisonnait de bons joueurs de hockey. La veille, à Toronto, il avait énuméré aux journalistes les faiblesses qu'il avait décelées chez les équipes de la ligue Nationale qu'il avait vues à l'oeuvre et déplorait leur ineptie.

Mais revenons aux spectateurs du Forum. Ils ont bel et bien vu les champions de la Coupe Memorial battre les Russes par 9-3, mais ce qu'ils n'ont pas vu c'est l'effet que ce résultat aura sur l'ensemble d'un problème passablement compliqué, peu connu du public qui aime les choses simples. Ce qu'ils n'ont pas vu c'est la réaction que provoquera ce résultat chez toutes les personnes, autant au Canada qu'à l'étranger, qui administrent, exploitent et manipulent cette grande organisation connue sous le nom de "Fédération

toire du Canadien junior sur les Russes et Bourbonnais a dit: "Les Russes peuvent rivaliser avec les équipes de la ligue Nationale, certainement avec celles de la division d'expansion. Le jour viendra où ils seront aussi forts que n'importe quelle de nos équipes professionnelles... bla, bla, bla". Il me semble que j'avais déjà entendu ça, et souvent. Après chacune des défaites de l'équipe nationale, quoi.

Il y a bien d'autres choses que les spectateurs du match révélateur du 29 décembre n'ont pas vues.

Par exemple les "manigances" des dirigeants de l'Association canadienne de hockey amateur qui convinent avec Bunny Ahearne pour faire échec à Hockey Canada. Il importe peu à ces messieurs que le Canada gagne le tournoi de 1970. Ce qui est primordial pour eux c'est que la CAHA conserve ses pouvoirs et ses revenus. C'est normal de vouloir garder ce qu'on a, mais on ne doit pas le faire aux dépens de l'honneur de son pays, fut-ce dans le domaine des sports. Pendant que Chuck Hay de Hockey Canada réaffirmait la résolution du Canada de présenter une équipe renforcée de neuf professionnels au tournoi du mois de mars, Gordon Jukes disait que l'Association amateur respecterait les ré-

Les Vikings: favoris par 8 points!

Les Vikings du Minnesota, en vertu de leur excellente muraille défensive et de la tenue de Joe Kapp, sont favoris par huit points pour l'emporter contre les Browns de Cleveland et ainsi devenir la première équipe d'expansion à remporter le championnat de la ligue Nationale de football.

On prévoit un temps clair et une température de 14 degrés cet après-midi au Minnesota pour cette partie entre les champions de la division Est et de la division Ouest. Le gagnant représentera la ligue Nationale dans le quatrième Super Bowl, le 11 janvier à la Nouvelle-Orléans.

Les Vikings misent beaucoup sur leur première ligne défensive composée de Carl Eller, Allan Page, Gary Larsen et

Jim Marshall afin d'enrayer les tentatives du quart Bill Nelsen de même que les courses de Leroy Kelly.

On se souviendra du beau travail de ces quatre joueurs lors de la partie entre les Rams et les Vikings. Toutefois, la ligne des Browns a prouvé son efficacité en contenant la poussée de la ligne défensive des Cowboys de Dallas.

Lors de leur seul affrontement cette année, les Vikings l'avaient emporté facilement 51-3. De plus, au cours de la saison, les Vikings ont conservé une meilleure fiche (12-1) contre (10-3-1) pour les Browns.

Les Vikings auront l'avantage de jouer devant leurs partisans tandis que les Browns ont plus d'expérience dans ce genre de rencontre.

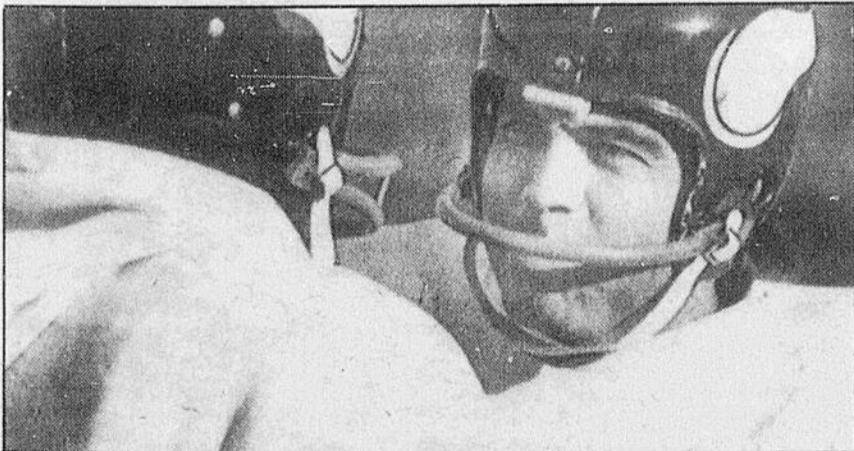


Photo UPI

Joe Kapp et ses Vikings seront bien préparés pour la rencontre de cet après-midi contre les Browns de Cleveland. On le voit ici en train de discuter stratégie avec son ailier éloigné, J. Henderson.

À LA MANIÈRE DE LARRY OUELLETTE



Internationale de Hockey sur Glace." Si le mot "amateur" n'apparaît pas dans le titre, c'est qu'il est sous-entendu. Demandez à Bunny Ahearne ou aux dirigeants de l'Association canadienne de hockey amateur. Ils vous le diront.

Les spectateurs du Forum n'ont pas vu la réaction de Jack McLeod, l'instructeur de notre équipe nationale. McLeod a réagi... en se taisant. Il n'avait rien à dire puisque lui aussi avait battu les Russes. Sauf que le lendemain son équipe s'inclinait devant les Tchécoslovaques et alors McLeod, fidèle à une longue tradition, s'écriait: "Nous aurions dû les battre par au moins quatre buts, si seulement nous... bla, bla, bla". "Nous les aurons la prochaine fois", ajoutait McLeod. La prochaine fois, c'était le soir du Jour de l'An et les Tchécoslovaques ont salué 1970 par une victoire de 4-0 aux dépens de nos Nationaux. McLeod n'a rien dit. Mais j'ai l'impression qu'il a fait un p'tit appel téléphonique, parce que d'Edmonton une voix s'est élevée. Celle de Roger Bourbonnais, ancien membre de l'équipe nationale, à qui son séjour de plusieurs années avec la formation "amateur" a permis de parfaire des études qui en ont fait un avocat. C'était le 2 janvier, quatre jours seulement après la vic-

gements internationaux.

Ce que le public n'a pas vu, c'est que la bataille qui se déroule sur le front du hockey au sujet des "pros" et des "amateurs" ou des règlements, n'est pas destinée à favoriser un pays quelconque puisque les matches se gagnent ou se perdent sur la glace. C'est une lutte pour le contrôle du hockey entre d'une part le président de la FIHG Bunny Ahearne et ses acolytes canadiens, russes, suédois, polonais, etc., qui prétendent que tout ce qu'ils touchent est "amateur" et d'autre part un groupe "professionnel" équipe pour présenter un produit supérieur au leur.

La FIHG a réussi à mettre de son côté le président du Comité International Olympique, Avery Brundage, représentant officiel de l'"establishment" amateur. Avec un joueur d'un tel calibre, elle a d'excellentes chances de gagner la prochaine manche de la bataille.

Alors le Canada se sera fait "arranger" parce qu'on l'aura mis dans l'obligation encore une fois de se présenter au tournoi mondial avec une équipe de "poires glorifiées".

Heureusement qu'il nous reste le p'tit Canadien pour remettre les choses en place de temps à autre.

Plusieurs grands noms impliqués

La police saisit \$620,000 chez les "bookies"

Roseboro signe avec les Sénateurs

Washington (UPI) - La direction des Sénateurs de Washington a annoncé hier qu'elle avait fait signer un contrat au vétéran receveur John Roseboro pour la saison 1970.

Roseboro qui a déjà porté les couleurs des Dodgers a reçu son congé sans condition des Twins du Minnesota à l'issue de la dernière saison. Il avait participé à 115 parties et avait conservé une moyenne de .261. Il a fait produire 32 points, tout en claquant 12 doubles et trois circuits.

Avant de passer aux Twins, Roseboro a porté les couleurs des Dodgers pendant 11 saisons.



St-Louis - Curt Flood et son avocat Sam Goldberg tenteront d'avoir gain de cause contre la fameuse clause de réserve qui avantage les propriétaires d'équipes de baseball. Flood refuse de se rapporter aux Phillies et il conteste les droits que cette équipe détient sur lui.



Un deuxième championnat aux Raiders?

Les Chiefs de Kansas City ont remporté une seule victoire au cours de leur huit dernières parties contre les Raiders d'Oakland, mais les Chiefs se doivent de l'emporter cet après-midi s'ils veulent participer au Super Bowl.

Les Raiders sont forts de la présence de Pary Le Lamonica au poste de commandement. En effet, le joueur par excellence dans la ligue Américaine cette année tentera de percer la défense des Chiefs forte de ses seconds Bobby Bell, Willie Lanier et Jim Lynch.

La partie gravitera autour de la puissance offensive des Raiders et de la forte machine défensive des Chiefs. Toutefois, il ne faudrait pas sous-estimer l'offensive des Chiefs, de même que la défense des Raiders. Les Raiders sont donnés favoris pour remporter le championnat de la ligue Américaine et jouer dans le Super Bowl contre les champions de la ligue Nationale.

"Le Canada ne participera pas aux championnats mondiaux, si..."

-Earl Dawson

BANDON, Manitoba (UPI) -

Le tournoi mondiale de hockey sur glace doit avoir lieu au Canada cette année, plus précisément à Winnipeg et à Montréal.

Toutefois, Earl Dawson a déclaré avant de quitter le pays que si l'on ne permettait pas aux neuf professionnels de jouer, le tournoi de-

vrait tout simplement être contremandé.

Dawson a émis cette opinion avant de nous quitter afin d'assister à une réunion à Genève. Dawson lancera cet ultimatum aux dirigeants du hockey international et il est bien décidé de ne pas accepter de compromis.

Par ailleurs, Charles Hay, président de Hockey Canada,

a déclaré que son organisme ne présenterait aucun équipe aux championnats mondiaux si Bunny Ahearne revenait sur sa décision.

En plus de Dawson et Hay, Gordon Jukes assiste lui aussi à cette réunion d'urgence à Genève et il est du même avis que ses deux collègues.

Sorel et St-Jérôme s'éloignent du peloton

La saison en est à sa dernière phase dans la Ligue junior A du Québec et déjà deux équipes semblent en voie de s'assurer la première position dans chacune des deux divisions.

Dans l'Est, les Eperviers de Sorel détiennent une avance de cinq points sur leurs plus proches rivaux, les Rangers de Drummondville. Les hommes de Phil Watson seront au centre sportif de Laval, ce soir,

contre les Saints de l'endroit.

Les Saints ont obtenu les services de Camille Lapierre du Canadien junior et ils tentent désespérément de combler le déficit de neuf points qui les sépare des Maple Leafs de Verdun afin de participer aux séries d'après-saison.

De leur côté, les Maple Leafs n'auront pas la tâche facile alors qu'ils seront les hôtes des A-

louettes de St-Jérôme, les détenteurs de la première position dans la division Ouest.

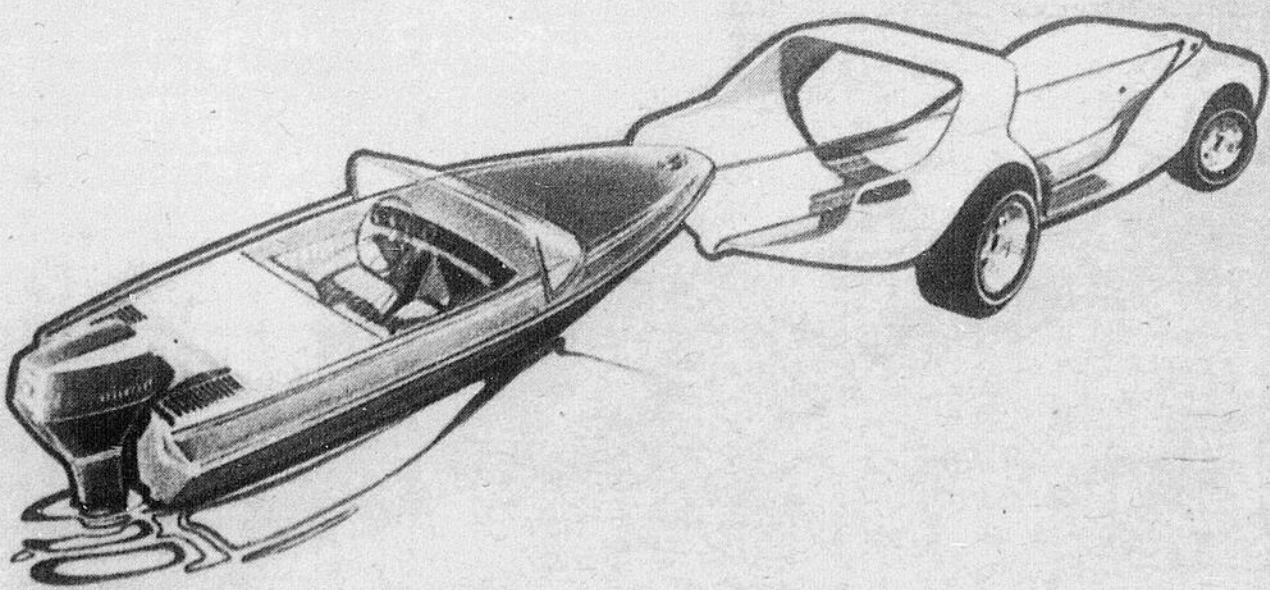
UN POLICIER A ROSEMONT

Le National de Rosemont sera inactif, mais les hommes de Butch Marchand ont obtenu les services d'Yvan Dupéré, un colosse de 6 pieds 2 pouces qui devrait assurer une protection aux autres joueurs.

Dans les autres parties au programme, les Royals de Cornwall seront les visiteurs au Colisée de Québec. Cornwall a glissé au troisième rang au cours des dernières semaines et ils ne possèdent qu'une avance de trois points sur Verdun.

De leur côté, les Remparts occupent le deuxième rang sur un pied d'égalité avec les Rangers de Drummondville. Ces derniers recevront la visite des dangereux Bruins de Shawinigan.

La dernière partie au calendrier mettra aux prises les Castors de Sherbrooke et les Ducs de Trois-Rivières. Ces deux équipes se disputent le cinquième rang de la division Est et les Ducs ont une priorité de quatre points sur les Castors.



San Francisco - Cette automobile, moitié bateau sera présentée pour la première fois lors de l'exposition nationale qui aura lieu au Cow Palace de San Francisco, le 9 janvier prochain, bientôt à Montréal aussi sans doute! C'est la toute dernière nouveauté en campisme.

Détroit (UPI) -- Les parieurs lors des Bowls de la semaine dernière sont assurés d'être du côté des perdants et ce grâce à l'intervention des agents fédéraux. De plus, il se pourrait que plusieurs noms connus soient impliqués dans cette affaire.

Les agents fédéraux qui ont réussi à percer le réseau de "bookies" ont déclaré que plusieurs autres arrestations seraient effectuées sous peu.

En tout, on a annoncé que 150 "subpoenas" avaient été émis à travers les États-Unis en rapport avec le dernier coup de filet du FBI.

James E. Ritchie, le procureur de la couronne a laissé savoir que plusieurs membres actifs dans le monde du baseball et football de même que des entraîneurs et jockeys étaient liés à cette affaire.

Par ailleurs, une station radiophonique de la ville de Détroit déclarait que des joueurs de football professionnels et collégiaux étaient impliqués. Toutefois, le FBI concentre ses recherches dans les grands centres tels que New York et Washington.

Le seul grand nom qui a été mentionné est Dizzy Dean un membre du temple de la renommée du baseball, lequel a nié son association avec les magnats de la pègre qui récoltent \$100,000 par jour via cette opération.

On a aussi supposé qu'environ \$200,000 des \$620,000 saisis lors des raids avaient une relation directe avec les Bowls du jour de l'An.

"Nous avons créé une confusion gigantesque chez les "bookies" puisqu'en saisissant les livres, ces derniers ne savent plus qui a gagné", de dire Ritchie.

Dean, l'ancienne vedette du baseball, à son hôtel de Las Vegas, a admis connaître quelques unes des personnes impliquées mais il a nié son association avec ces personnes.

"Depuis mes débuts dans les sports, j'ai rencontré plusieurs personnes et je ne connais pas toujours les activités de ces gens", de dire Dean.

James H. Brickley, un procureur de Détroit, a toutefois déclaré qu'une enquête plus approfondie serait faite au sujet de Dean et de d'autres personnalités connues qui sont impliquées dans cette affaire.

Les Cougars sortent les griffes

Ceux qui ont assisté à la victoire des Cougars de St-Léonard contre les Seigneurs de Boucherville, mardi dernier, doivent avoir repris confiance en leurs favoris. Si la joute d'aujourd'hui se dispute avec le même entrain, l'arène de St-Léonard ne sera pas assez grand pour accueillir tous les amateurs. La partie commencera à 2 heures.

AMATEURS... SUR LA SCENE DES AMATEURS... AMATEURS... SUR LA SCENE DES AMATEURS... AMATEURS... SUR LA SCENE DES AMATEURS...



AVEC PIERRE TERROUX

St-Jean en forme

PIERRE ST-JEAN qui avait abandonné la compétition en haltérophilie a repris goût en cette discipline. Le succès qu'il a remporté lors du tournoi St-Jean-Bosco prouve son retour en forme. Jean-Yves Dionne, président de la Fédération d'haltérophilie du Québec se réjouit du retour de St-Jean. A son avis, le Québec ne peut se passer d'un athlète de cette qualité, surtout en haltérophilie.

Champions à St-Jean

M. ET MME ERNEST BARRIÈRE nous ont rendu un fier service samedi soir dernier en recueillant l'auteur de ces lignes et un autre chroniqueur des pages sportives sur la route qui mène à l'Autoroute des Cantons de l'Est. Cette route étant bloquée par la tempête de neige, nous avons dû rebrousser chemin. Ce que l'auto a refusé de faire. M. et Mme Barrière qui se dirigeaient vers St-Jean nous ont hébergés pour la nuit. Des gens généreux d'une espèce rare! Merci mille fois.

POINTE-AUX-TREMBLES continue à offrir des performances intéressantes. Cette équipe évolue au sein de l'Association de "Volley-ball" de Montréal et est membre de la Fédération de ballon-volant du Québec.

Record oublié

ALAIN LANGLAIS, portecouleurs des Eperviers de Sorel de la ligue junior "A" du Québec, a établi une nouvelle marque dernièrement. Il a réussi 4 tours du chapeau en 5 parties.

Un voeu de Pat

Pat Coulombe ne souhaite qu'une chose pour 1970. "Que le public montre en assistant aux diverses activités qu'il a compris ce que les organisateurs tentent de faire dans le sport amateur", de dire l'infatigable Coulombe.

Jeunesse s'amuse

Depuis l'ouverture des patinoires extérieures à Pointe-aux-Trembles, samedi le 20 décembre dernier, on a enregistré

Ligue Métro B

La LIGUE METRO B comptera deux nouvelles équipes l'an prochain. Il s'agit des clubs Dorval et Ville St-Laurent qui ont déjà fait parvenir leur dépôt à l'administration de la ligue.

Des voeux "coupés"

Dans l'édition de la semaine dernière, j'avais inclus mes voeux de bonne année... malheureusement, on a dû "couper" quelques paragraphes. Les voeux y ont passé. Malgré tout, je vous souhaite une année de tonnerre. Une année durant laquelle on va voir les organismes amateurs s'occuper davantage de leur publicité. Une année durant laquelle on verra les mêmes organisations profiter des chances qui leur sont offertes dans les différents média d'informations. 1970... pour le sport amateur!

Patin de fantaisie

NORMAND MARTINEAU et ses "Vagabonds sur patins" dirigent une école de patinage de fantaisie à Pointe-aux-Trembles. Lundi, le 12 janvier, de 5.45 heures à 6.45 heures, à l'aréna Roussin, le Service de la Récréation de Pointe-aux-Trembles, procédera à l'inauguration officielle de cette école.

Ballon sur glace

Un bref rappel... Tournoi de ballon sur glace les 8,9,10,11 janvier prochains à l'aréna de Hull. Ce tournoi est strictement réservé aux équipes de la classe "B".

Petits cachotiers

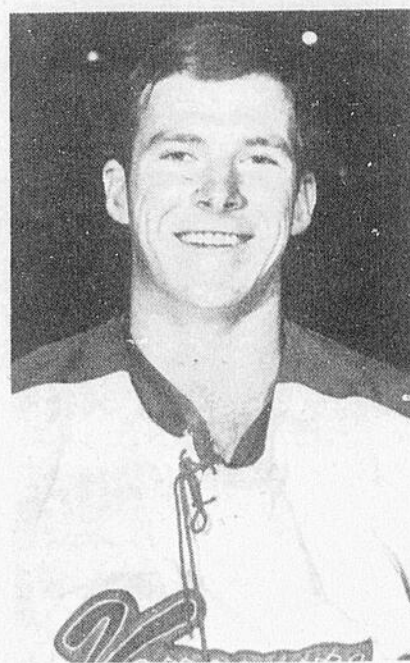
BERNARD PERREAULT, président des Loisirs St-Barnabé, et les directeurs de ce service sont très discrets. Aucun ne veut dévoiler le nom du prochain instructeur de leur équipe de baseball junior. Léo Taylor, Pierre Thériault, Marcel Lemay, Roland Crevier, tous muets comme des carpes. Mon petit doigt me dit que ce sera le président lui-même. En tant qu'instructeur substitut l'an dernier, Perreault n'avait pas connu la défaite.

Conférence de nouvelles

Pat Coulombe convoquera une conférence de nouvelles pour la ligue de hockey Métropolitaine junior "B". Pat trouve que la ligue mérite une meilleure publicité et estime que la ligue elle-même ne s'est pas assez fait connaître. La saison de hockey est déjà très avancée mais Pat croit que la "Métro B" peut rattrapper le temps perdu. La conférence aura lieu à la fin janvier à la Brasserie Molson.

Equipe sensass!

ROLAND FOISY, directeur de la Récréation de Pointe-aux-Trembles, compte sur une équipe hors pair. Un bureau de direction, des directeurs de ligues de hockey, des instructeurs administrent les 69 équipes de hockey de la ville. En tout, cela veut dire 135 bénévoles. Fantastique!



Bob Sheehan

Sheehan, avec le tricolore

Les Voyageurs de Montréal perdent des joueurs à profusion depuis quelque temps. Quand ce n'est pas le "grand club" qui vient leur enlever des joueurs, ce sont les blessés qui s'accablent.

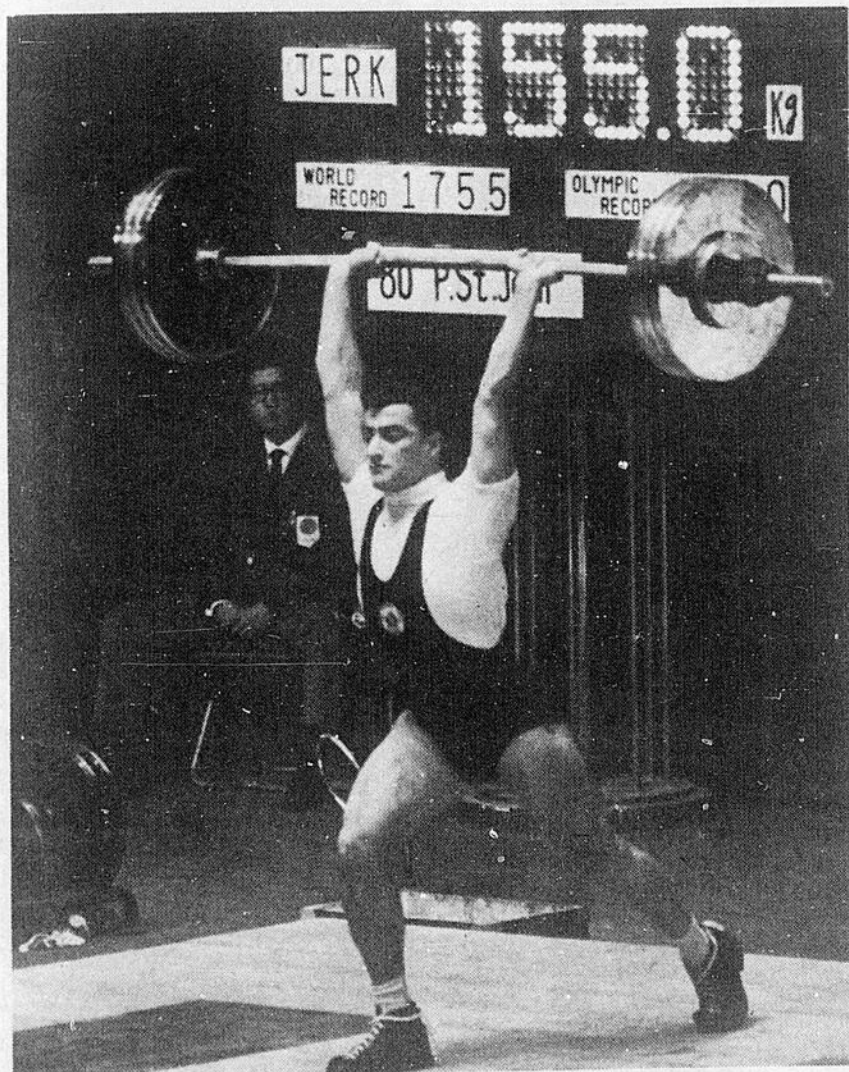
Vendredi soir, Bob Sheehan recevait l'ordre de se rapporter aux Canadiens pour les joutes de fin de semaine tandis que Bart Crashley et Réjean Houle s'inscrivaient sur la liste des blessés.

Crashley souffre d'une dislocation de l'épaule gauche et Houle se remet d'une légère commotion cérébrale.

Les Voyageurs doivent affronter les Reds de Providence ce soir et pourraient bien en profiter pour porter leur avance à 15 points en tête de la division Est de la ligue Américaine.

Au cours des 10 prochains jours, les Voyageurs disputeront pas moins de 7 parties. 5 fois, les Montréalais joueront à l'extérieur. Durant cette période, ils affronteront deux fois les Reds de Providence, leurs adversaires de ce soir.

Les Reds ont connu de nombreux insuccès contre les Voyageurs. Aucune victoire en 5 parties. Les Voyageurs l'ont emporté à 3 reprises à Providence et ont annulé 2 fois au Forum.



Pierre St-Jean

Bruins de Shawinigan

Les BRUINS DE SHAWINIGAN évoluent dans la ligue junior "A" du Québec depuis 8 ans et après avoir disputé 365 matches, leur fiche est de 212 victoires, 148 défaites et 5 nuls. Ils ont compté 1901 buts et en ont alloué 1629. Ils ont écopé de 7,241 minutes de punitions.

Ballon-volant

L'équipe Senior féminine du Service de la Récréation de

tré des présences moyennes de 2,380 enfants et adultes. Cette ville de banlieue compte 15 patinoires à ciel ouvert en plus de l'aréna Roussin. Plus de 1,800 personnes ont fréquenté l'aréna.

Curling O'Keefe

LES FINALES du championnats de la zone Rive-Sud et de la zone Centrale seront présentées le 17 janvier au club Greystone, dans la zone Centrale, et le 24 janvier, au club St-Lambert, dans la zone Rive-Sud.

HOCKEY

Ligue Senior du Québec

DIMANCHE
Iberville à Granby, 8.00

	CLASSEMENT					
	Pj	G	P	N	Bp	Bc Pts
St-Hyacinthe	30	19	5	6	146	107 44
Granby	29	17	9	3	145	108 37
Iberville	29	7	16	6	100	131 20
Cowansville	28	6	19	3	92	137 15

Ligue Junior A du Québec

AUJOURD'HUI
Cornwall à Québec, 2.15 hres
Sherbrooke à Trois-Rivières, 2.15 hres
Sorel à Laval, 2.15 hres
St-Jérôme à Verdun, 7.30 hres
Shawinigan à Dr'ville, 2.15 hres

	CLASSEMENT					
	Pj	G	P	N	Bp	Bc Pts
Sorel	37	24	13	0	195	141 48
Dr'ville	35	21	13	1	194	167 43
Québec	36	21	14	1	188	146 43
Shawinigan	34	20	13	1	183	162 41
T. Rivières	36	17	19	0	205	194 34
Sherbrooke	38	15	21	2	168	186 32

Ligue Junior de l'Ontario

MARDI
Canadien jr 1 Peterboro 7
Toronto 2 Ottawa 4

AUJOURD'HUI

Niagara Falls à Toronto
Peterboro à Montréal
Hamilton à St-Catharines
Ottawa à Oshawa
Kitchener à London.

	CLASSEMENT					
	Pj	G	P	N	Bp	Bc Pts
Canadien jr	29	23	5	1	175	103 47
Peterboro	31	19	6	6	148	99 44
St-Catharines	32	19	11	2	156	118 40
Toronto	31	14	11	6	128	115 34
Ottawa	33	12	15	6	129	128 30
Kitchener	27	12	14	1	93	101 25
Oshawa	33	9	17	7	117	150 25
London	29	8	15	6	101	149 22
Hamilton	28	8	15	5	108	130 21
Niagara F.	31	7	22	2	163	168 16

Ligue Montréal Jr

AUJOURD'HUI

St-Michel à St-Victor, 2.15
Roussin à St-Leonard, 2.00
Dorval à St-Hyacinthe, 2.00
Lachine à St-Jean, 8.30
Montréal-Est à Boucherville, 2.15

Ligue Américaine

AUJOURD'HUI

Montréal à Hershey
Québec à Baltimore
Rochester à Cleveland
Providence à Springfield

	CLASSEMENT					
	Pj	G	P	N	Bp	Bc Pts
Voyageurs	31	21	4	6	141	75 48
Springfield	29	17	11	1	107	99 35
Québec	36	13	20	3	111	141 29
Providence	33	10	16	7	94	119 27

	CLASSEMENT					
	Pj	G	P	N	Bp	Bc Pts
Buffalo	38	25	7	6	136	77 56
Baltimore	27	9	11	7	80	89 25
Hershey	28	11	15	2	104	102 24
Rochester	33	8	19	6	102	147 22
Cleveland	31	7	18	6	89	119 20

LES GRANDES COOPÉRATIVES D'ENTREPÔT

COOPRIX A TOUT CE QU'IL FAUT POUR BÉBÉ...



**FINANCEMENT
COOPÉRATIF
SUR LES LIEUX**

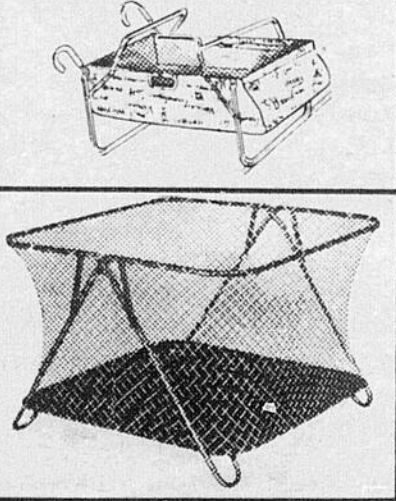
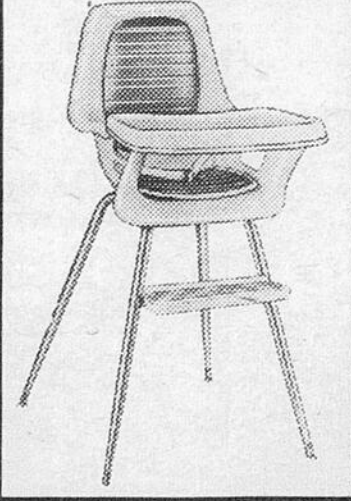
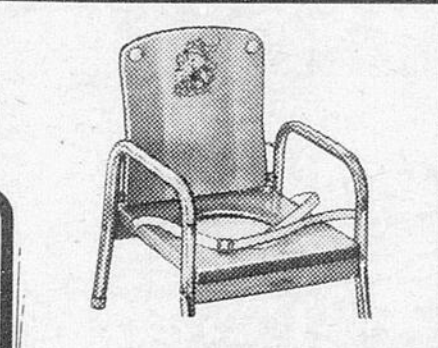
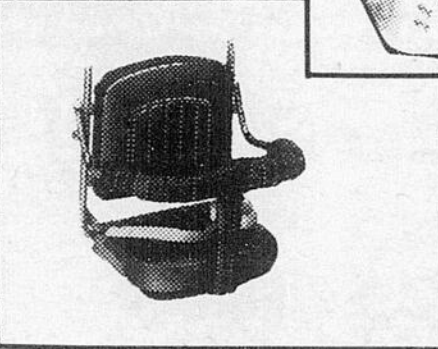
**VIANDES
POISSONS FRAIS**

**MEUBLES
TÉLÉVISIONS**

STÉRÉOS

**TAPIS
TENTURES**

**ÉLECTRO-MÉNAGERS
VENDUS
AU PRIX D'ENTREPÔT**



Les modèles ci-dessus ne sont pas tous disponibles en magasin.

: cooprix :::

1420 est, rue Legendre, Au nord du boulevard Métropolitain, 382-1465

PARLONS SKI

AVEC GUY LAFOREST



Les amateurs de ski du Québec peuvent enfin jouir d'un réseau d'information des plus modernes en ce qui a trait aux conditions de neige des différentes stations de ski un peu partout à travers la Belle Province.

En effet le ministère du Tourisme, et l'Office d'Information de la province espèrent de cette façon toucher un public de près de 100 millions de personnes.

Les quatre centres régionaux situés à Sherbrooke, Sainte-Agathe, Hull et Québec canalisent les informations reçues des centres de ski vers un centre provincial situé à Montréal d'où on transmet ces conditions quotidiennes à plus de 120 organes de diffusion dans la province.

Un point très intéressant dans cette nouvelle organisation est sans doute la véracité des informations données au public. Il y a nombre d'années que je pratique le ski et je ne me souviens pas vraiment d'avoir été informé d'une façon adéquate.

Il y a toujours une nouvelle neige qui est tombée de je ne sais où, ou encore si la pluie a bien affecté le bas de la pente le haut de la montagne a été épargné et reste praticable. Enfin on entendra plus de tel-

les sornettes de la part des stations de ski, et nous saurons vraiment où il fait bon pratiquer le ski. Bravo pour l'"Horloge des neiges".

Voici les numéros de téléphone des différentes régions que vous pourrez composer pour obtenir des renseignements sur n'importe quel centre de ski du Québec.

Hull: (819) 776-1531, sur semaine (poste 267).

Montréal (514) 873-2015 en tout temps.

Québec (418) 693-2280.

Sherbrooke (819) 569-3345.

Sainte-Agathe (819) 326-0457.

J'ai terminé l'année 1969 en dirigeant une certaine critique contre les stations de ski qui refusent de tendre la main à Fami-Ski. J'ai bien l'intention de continuer à faire de même en cette nouvelle année.

Mieux encore, à compter de la semaine prochaine, je parlerai de l'organisation de nos stations québécoises. Il sera question des commodités que l'on offre au public skieur, des normes de sécurité, des écoles de ski, de leurs instructeurs, et des prix bien entendu. Je sais à l'avance que ça risque de déranger quelques propriétaires mais je m'efforcerais, dans cette

L'information à la moderne, bravo!

chronique, de faire de la critique constructive. Il leur appartiendra de m'oublier, comme toujours, dans l'attribution de leurs billets complémentaires, s'ils refusent toujours obstinément de respecter le public qui les fait vivre.

L'Association des clubs de ski du Québec vient d'envoyer en Europe une vingtaine de ses moniteurs certifiés pour participer à un stage d'une durée de trois semaines à Chamonix et Val d'Isère. Excellente cette initiative de permettre à ces

Québécois d'aller sur place se rendre compte des divers aspects du ski en France, de mieux connaître quelles sont les structures de la Fédération française de ski, d'approfondir le fonctionnement des différents organismes amateurs et professionnels du ski français.

Ces moniteurs qui viennent de nous quitter, ils viennent des régions de Montréal, Québec, Hull, Trois-Rivières, Iberville et St-Donat. Ils sont: Roseline Fournel, Lise Desroches, Anne-Marie Neyron, Gloria Boucher, Mi-

chel Chéné, André Valade, Yves Fontaine, Julien Boudreault, Paul Picard, Gérald Chapdelaine, François Larin, Réjean Larouche, Jean-Claude Pagé, Gaëtan Leduc, Jean-Luc Brault, Jean-Pierre Bonin, Pierre Lamarche, Jacques Lamarre, J. Gagnon et Michel Marcoux.

A leur retour, ces gens seront mieux préparés à mettre en oeuvre le projet que caresse l'Association des clubs de ski du Québec, la mise en place de structures efficaces à la grandeur de la province.



Pour la deuxième année consécutive, l'Association des clubs de ski du Québec vient d'organiser une tournée en Europe pour ses membres. La délégation de 20 moniteurs a quitté Dorval le jour de l'An. MM. François Bellemare, à l'extrême gauche, président de l'S.C.S.Q. et Ronald Prévost, membre du bureau d'administration de l'organisme, ainsi que Henri Biard, à l'extrême droite, ont accompagné la délégation à l'aéroport.

AU FIL DE DÉPART

AVEC ROBERT LEE

RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Mon épouse, mes amis et moi-même raffolons de votre chronique dominicale sur les courses. Elle est très juteuse et à point. Son originalité est un véritable régal dont les délices nous donnent un goût de revenez-y à tous les dimanches. J'oserais même vous dire que c'est l'opium tant attendu de milliers de parieurs. En plus d'être très instructive, elle est hilarante à l'extrême. Nos félicitations à Québec-Press qui, en vous choisissant parmi plusieurs, a su distinguer une lanterne parmi tant de vessies.

Jean Lessard

Je ne connais rien de rien aux courses. Je demeure en chambre avec quatre de mes compagnes. Nous avons réussi à économiser \$40.00 pour le temps des fêtes. C'est par un pur hasard que nous sommes tombées sur Québec-Press. En vous lisant, vous m'avez convaincue. Mes compagnes hésitent. Le dimanche suivant nous avons risqué le tout pour le tout en choisissant vos sélections. Nous sommes revenues, comme vous l'avez dit, à la maison avec des billets, des beaux billets de toutes sortes de couleurs. Nous avons passé les

plus belles fêtes de notre vie. Comment vous remercier?

Jacqueline Beauvais.

Je ne comprends rien à vos procédés. J'ai essayé sans succès de déchiffrer cette énigme. Rien à faire. Comment bon ciel de bon ciel exécutez-vous votre travail? Je suis très intéressé en raison de l'exactitude de toutes vos données. Je vous félicite de votre chronique qui est une excellente innovation et digne d'un journal aussi libéral.

Paul Larochelle

Ce qui mérite d'être fait, doit être bien fait. C'est toujours un gage de succès. Je me pose depuis quelque temps de nombreux points d'interrogation et de multiples questions vu que mon champ d'action et ma spécialité ont toujours été les courses sur le plat. Dans ce domaine où les véritables experts sont encore plus rares à trouver que les dix justes de Salomon, je relève de nombreux défis sans aucune hésitation. Il m'est parfois très difficile, chers lecteurs, de vous donner certaines explications demandées. En appliquant mes données des courses sur le plat

aux courses sous harnais, il en résulterait un méli-mélo indescriptible dans les termes. J'ai aussi un autre handicap. Ne parlant, ne lisant et n'écrivant pas le français depuis bientôt six ans, je me sens un peu rouillé. Ce qui ne m'empêche pas cependant de ne jamais omettre les points sur les i. Les nombreux témoignages de satisfaction compensent pour ces graves lacunes.

Pour réussir au pari mutuel, il faut être excessivement minutieux, attentif et ne pas commettre une seule erreur. Il faut être très vigilant et ne jamais oublier que ce qui était vrai hier

peut être faux aujourd'hui, vrai demain et "archifaux" après-demain selon les circonstances. C'est la raison pour laquelle, je vous soumetts un tableau sur les cotes de vitesse des différentes pistes, lequel, si on se donne la peine de l'étudier à son mérite, vous prouvera qu'on est plus souvent qu'autrement le propre artisan de ses nombreux déboires, surtout au pari mutuel, quand on agit à la bonne franquette. Prenez donc la bonne résolution en cette nouvelle année de toujours bien faire ce qui mérite d'être bien fait. A tous, mes meilleurs voeux de succès au pari mutuel en 1970.

Cotes de vitesse ...

ABREVIATIONS DES PISTES ET LEURS COTES DE VITESSE

COTE DE VITESSE	LONGUEUR DE LA PISTE	ABREV.	NOM DE LA PISTE	PLUS VITE QUE BLUE BONNETS
201:3/5	(1) MILLE	LEX.	LEXINGTON, Ky	1:4/5
201:4/5	(1) MILLE	HOL.	HOLLYWOOD PARK, Calif.	1:2/5
202:0	(3/4) MILLE	V.D.	VERNON DOWNS, N.Y.	1:1/5
202:2/5	(1) MILLE	DuQ.	DuQUOIN, ILL.	0:4/5
" "	" "	IND.	INDIANAPOLIS, Ind.	
" "	" "	S.A.	SANTA ANITA, Calif.	
203:0	(1) MILLE	L.B.	LIBERTY BELL, Pa.	0:1/5
MEME VITESSE QUE BLUE BONNETS				
203:1/5	(5/8) MILLE	B.B.	BLUE BONNETS, Qué.	0:0
" "	" "	LAU.	LAUREL, Md.	
" "	" "	PeD.	POCONO DOWNS, Pa.	
" "	" "	ScD.	SCIOTO DOWNS, Ohio.	
" "	" "	WAS.	WASHINGTON PARK, ILL.	
MOINS VITE QUE BLUE BONNETS				
203:2/5	(5/8) MILLE	PmP.	POMPANO PARK, Fla.	0:1/5
" "	" "	W.R.	WINDSOR RACEWAY, Ont.	
203:4/5	(5/8) MILLE	Phx.	PHOENIX PARK, Ariz.	0:3/5
" "	" "	SPK.	SPORTSMAN'S PARK, Ill.	
204:0	(1) MILLE	B.M.	BAY MEADOWS, Calif.	0:4/5
" "	(5/8) MILLE	H.P.	HAZEL PARK, Mich.	
204:1/5	(5/8) MILLE	MHK.	MOHAWK RACEWAY, Ont.	1:0
" "	" "	R.C.	RIDEAU CARLTON, Ont.	
204:2/5	(5/8) MILLE	G.R.	GREENWOOD RACEWAY, Ont.	1:1/5
204:3/5	(5/8) MILLE	G.Cy.	GARDEN CITY, Ont.	1:2/5
" "	" "	DELA.	DELAWARE, Ohio.	
" "	" "	R.P.	RACEWAY PARK, Ohio.	
" "	" "	STGA.	SARATOGA, N.Y.	
204:4/5	(1/2) MILLE	BRDWN.	BRANDYWINE, Del.	
" "	" "	FHL.	FREEHOLD, N.J.	1:3/5
" "	" "	RICH.	RICHELIEU PARK, Qué.	
205:0	(1/2) MILLE	GOSH.	GOSHEN, N.Y.	
" "	" "	GRAN.	GRANDVIEW, Ohio.	1:4/5
" "	" "	MAY.	MAYWOOD PARK, ILL.	
" "	" "	NFLD.	NORTHFIELD PARK, Ohio.	
" "	" "	NOR.	NORTHVILLE DOWNS, Mich.	
" "	" "	Y.R.	YONKERS, N.Y.	
205:1/5	(1/2) MILLE	B.R.	BUFFALO RACEWAY, N.Y.	
" "	" "	BTVA.	BATAVIA DOWNS, N.Y.	2:0
" "	" "	M.R.	MONTICELLO RACEWAY, N.Y.	
" "	" "	ReR.	ROSECROFT, Md.	
" "	" "	T.R.	THREE RIVERS, Qué.	

REMARQUES

Si un cheval gagne une course par un nez, un cou, une tête ou une longueur, il est d'une importance capitale de connaître les vitesses comparatives des différentes pistes pour gagner au pari mutuel. Un cinquième de seconde fait parfois toute la différence pour bouleverser tous vos calculs. Sur une piste d'un mille, le cheval doit s'engager dans 4 courbes avant d'atteindre le fil d'arrivée, 6 courbes sur une piste de 3/4 de mille et 8 sur celle d'un demi-mille. Moins il y a de courbes, plus vite est la course et vice versa. Si un cheval parcourt le mille en 2:00:0 à B.B., à Jonquière, il prendra 2:02:4 pour faire le même trajet. Il sera donc battu par un cheval dont la vitesse à Jonquière est de 2:02:4. Pourquoi? Le cheval, n'étant pas habitué à parcourir autant de courbes à B.B., aura beaucoup de difficultés de faire le mille en 2:02:4 à Jonquière. Capiche.

EN BREF, de tous les sports

avec Pierre Ladouceur



Photo UPI

Clarence Campbell

Bonne Et Heureuse Année

à tous nos clients et amis

JOURNAL OFFSET INC.

LITHOGRAPHE

IMPRESSION DE JOURNAUX,
HEBDOS, MENSUELS, REVUES,
CIRCULAIRES, ETC.

ÉQUIPEMENT MODERNE
ÉLECTRONIQUE, SÉPARATION
DE COULEURS (PROCESS)

**254 BENJAMIN-HUDON
MONTRÉAL, TEL. 331-9721**

• Pour la première fois cette année, les trois frères Bordeleau ont été réunis pour une partie de hockey. En effet, **Jean-Pierre** et **Paulin** ont joué contre les Russes tandis que **Christian** assistait à la rencontre.

• Jean-Pierre Bordeleau nous déclarait que les "vétérans" dans la ligue Centrale n'ont pas tellement de cœur au ventre, car ils font tout pour ne pas aller chercher la rondelle dans les coins. De son côté, Jean-Pierre n'hésite pas et les bleus sont là pour le prouver.

• **Réjean Houle** était tout souriant à l'issue de la rencontre contre les Russes. Il venait de revivre les mêmes joies que l'an dernier et surtout il avait retrouvé son centre préféré, **Gilbert Perreault**.

• **Roger Bédard**, l'instructeur du Canadien junior, considère que la victoire contre les Russes est l'apogée de sa carrière dans le hockey. "Plusieurs personnes se moquaient de moi lorsque je disais que nous étions capables de l'emporter, maintenant ces personnes doivent se taire", de dire Roger.

• **Claude Ruel** est d'avis que les Russes ne pourraient pas, avec leur équipe actuelle rivaliser avec les formations de la ligue Nationale. Selon lui, les Russes pourraient tout au plus jouer dans la ligue Centrale et ils devraient patienter pour remporter une victoire. "N'oubliez pas que ces joueurs-là n'ont pas à subir la pression qui existe chez les professionnels. Ils ont toujours quelques jours de repos entre deux parties et ils ne disputent jamais deux matches importants de suite", de déclarer Ruel.

• Toujours selon Ruel l'édition actuelle de l'équipe russe n'est pas aussi forte que celle qui nous a rendu visite en 1957-58, alors que Alexandrov, les frères Molotov et un Ragoulin plus jeune donnaient le ton aux autres camarades.

• Les Russes ont le don de trouver une excuse à chacune de leur défaite en sol canadien. Ne pouvant s'en prendre aux officiels, **Tarasov** a déclaré que l'absence de quelques-uns de ses joueurs avait été un facteur déterminant. Toutefois, ces trois athlètes n'ont qu'eux-mêmes à blâmer pour leur absence, car ils venaient tout juste d'être mis sous verrou par la police d'Ottawa qui les a surpris en flagrant délit de vol à l'éta-lage.

• Les arbitres de l'A.H.A.Q. brillaient par leur absence lors de la rencontre entre le Canadien junior et l'Union Soviétique. Ces derniers ne présentent pas l'attitude de la C.A.H.A. qui permet à **Marcel Vaillancourt** d'officier ces matches malgré son incompétence (selon l'A.H.A.Q.)

• Les Américains aiment bien voir des Américains profiter de leur système universitaire et ils veulent voir les leurs avoir le premier choix. C'est pourquoi la NCAA a décidé de limiter le nombre de joueurs importés. C'est donc dire qu'à compter de la saison prochaine, un nombre minimum de Canadiens pourront porter les couleurs d'universités américaines.

• **Jean-Guy Talbot**, **Gary Sabourin**, **Jim Roberts** et **Red Berenson** ont assisté à la rencontre Canadien junior-Russie et les joueurs des Blues n'ont pas été impressionnés par la tenue de l'équipe Soviétique.

• **Jean-Claude Tremblay** et **Mickey Redmond** étaient sur la galerie de la presse pour cette rencontre et ils n'en croyaient pas leurs yeux lorsqu'ils ont vu la foule être aussi enthousiaste. De dire Redmond: "Donnez-nous une foule comme cela aux parties du Canadien et nous allons leur en marquer des buts."

• En parlant de la foule, **M. Bill Molson** n'en revenait pas. Le haut dignitaire était de ceux qui croyaient qu'une telle foule devrait être toujours présente aux parties du Tricolore. On sait que les équipes comme Boston, New York et Chicago sont acclamées par des spectateurs de ce genre et ces formations sont excessivement difficiles à vaincre à domicile.

• Prompt rétablissement à **Jacques Beauchamp**, le directeur des pages sportives du Journal de Montréal. Jacques a été hospitalisé dernièrement, nous avons hâte de le revoir sur la galerie de la presse au Forum.

• Définitivement, ce n'était pas la semaine chanceuse des gens de la presse parlée et écrite. En effet, **Rhéaume "CJMS" Brisebois** a été victime d'un accident. Rocky est tombé sur un piquet de clôture qui lui a transpercé le pied.

• **Claude Genest**, le président de la Fédération de Ballon sur Glace, nous est revenu tout enthousiaste de son dernier voyage en Gaspésie où il tente de présenter quelques tournois.

• Comme à l'habitude, le "prof" **Caron** n'est pas resté muet à l'issue de la rencontre Russie-Canadien junior. Le prof disait à qui voulait l'entendre que son équipe n'aurait aucune difficulté à vaincre les Russes et il a sûrement raison si l'on se base sur la dernière performance des protégés d'**Anatoli Tarasov**.

• Une petite guerre se trame entre l'association des joueurs et les propriétaires d'équipes de baseball. Dernièrement, on apprenait que **Curt Flood** avait l'intention de contester la clause de réserve. Par ailleurs, **Marvin Miller**, le représentant des joueurs, annonçait qu'il exige-

rait que le salaire minimum de \$10,000 soit valide pour les 40 joueurs sous la protection d'une équipe et non seulement les 25 joueurs réussissant à se tailler un poste régulier.

• **Craig Morton**, le quart-arrière des Cowboys de Dallas devra subir une intervention chirurgicale à l'épaule droite. Morton a subi cette blessure dès la quatrième partie de la campagne, mais il a tout de même joué jusqu'à la fin de la saison. Lorsqu'un joueur affiche un tel courage, on se demande pourquoi il est hué par ses propres partisans comme ce fut le cas lors de la finale de la division Est de la ligue Nationale de football entre les Cowboys et les Browns de Cleveland.

Le Canadien Jr reçoit sa "bête noire"

Les Petes de Peterborough seront les visiteurs ce soir au Forum et ils tenteront de réduire à un seul point l'avance du Canadien junior au premier rang de la ligue junior A de l'Ontario.

Les Petes ont été la bête noire des protégés de Roger Bédard depuis le début de la saison en ravissant trois victoires en quatre parties. La seule victoire du Canadien aux dépens des Petes est survenu le 23 novembre dernier au Forum alors que les détenteurs de la coupe Memorial l'avaient emporté 5-3. Dans l'autre confrontation au Forum, les Petes l'avaient emporté 7-3. Dans la ville ontarienne, les Petes sont sortis vainqueurs 9-4 et 7-1.

Bordeleau avec Perreault et Guindon

L'instructeur Roger Bédard a fait savoir que le jeune Paulin Bordeleau évoluerait sur un trio avec Gilbert Perreault et Robert Guindon. Cette tactique permettra sûrement au jeune Bordeleau d'améliorer sa fiche offensive puisqu'il sera sur le même trio que les deux meilleurs pointeurs de l'équipe. En effet, Perreault a déjà amassé 66 points en vertu de ses 26 buts et 40 passes tandis que Guindon vient au deuxième rang avec 47, soit 23 buts et 24 passes.

Défensive chancelante

Même si Roger Bédard affirme que les trois défaites aux mains des Petes sont choses du passé, le mentor du P'tit Canadien exigera un effort supérieur sur le plan défensif.

Contre les Petes, le Canadien a accordé un total de 26 buts en quatre rencontres, pour une moyenne de 6.5 buts par partie.

LIGUE NATIONALE

Classement Division Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
New York	36	20	7	9	118	83	49
Boston	35	18	8	9	125	101	45
Canadien	36	17	9	10	123	91	44
Détroit	35	17	11	7	105	90	41
Chicago	34	15	14	5	94	80	35
Toronto	35	14	16	5	104	102	33

Division Ouest

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
St-Louis	36	19	11	6	121	83	44
Minnesota	34	9	13	12	100	107	30
Pittsburgh	34	11	18	5	75	104	27
Philadelphie	34	7	15	13	83	104	26
Oakland	34	9	21	5	73	120	23
Los Angeles	32	7	20	5	69	125	19

HIER

Oakland 1, Canadien 5
Chicago 2, Toronto 6
New York 3, Minnesota 3
Boston à Los Angeles
Détroit 6, Philadelphie 1
Pittsburgh 0, St-Louis 6

AUJOURD'HUI:

Toronto à Pittsburgh
Oakland à New York
Chicago à Détroit
Minnesota à Philadelphie

Les faits saillants dans la Nationale hier

Le vétérán **George Armstrong** a connu sa meilleure soirée depuis le début de la saison en enfilant deux buts dans la victoire de 6-2 des Leafs contre Chicago, hier soir.

Par ailleurs, le cerbère **Tony Esposito** connaissait sa pire soirée depuis ses débuts dans l'uniforme des Black Hawks. Esposito a vu les Leafs le déjouer à six reprises. Toutefois, il faut admettre qu'il a essuyé le tire des Leafs qui ont lancé 49 fois en sa direction.

Bobby Hull célébrait son 32e anniversaire de naissance hier soir. Malheureusement, son équipe a subi la défaite et Bobby a été tenu en échec.

Alex Delvecchio y est allé de son premier truc du chapeau de la saison. On

sait qu'avant ses deux filets jeudi dernier, le capitaine des Wings avait été tenu en échec au cours des 32 premières parties de son équipe.

Gordie Howe et **Frank Mahovlich** ont obtenu des mentions d'assistances sur chacun des buts de Delvecchio.

Pour les Wings, il s'agissait d'une troisième victoire consécutive tandis que les Flyers en étaient à leur troisième défaite d'affilée.

C'est **Ernie Wakely** qui défendait la cage des Blues de St-Louis lors de leur victoire 6-0 contre Pittsburgh. Les Blues ont marqué cinq buts au cours des 14 premières minutes et par la suite ils ont protégé le blanchissage de leur gardien de buts.

Bientôt ça pourrait changer...

Messieurs, cachez vos beaux billets de saison du Canadien!

Messieurs les détenteurs de billets de saison des Canadiens de Montréal, l'année 1971 vous réservera sans doute une surprise!

Pourquoi? Parce qu'il semble que la direction de la Canadien Arena ait été drôlement surprise par l'accueil que le "jeune public" a réservé aux détenteurs de la Coupe Memorial, lors du match contre les Russes, lundi dernier; plus encore, par la foule de plus de

8,000 spectateurs débordants d'enthousiasme qui ont encouragé vendredi les Voyageurs.

On vient de constater, en effet, que le Forum aurait profité, grand profit, à mettre un bon nombre de billets de saison des Canadiens en circulation, histoire de rajouter le public embourgeoisé que composent aujourd'hui les supporters des Canadiens.

Les listes d'attente étant longues comme ça pour l'obtention

Worsley, à la retraite!

Le vétérán **Lorne Worsley** a pris sa retraite du hockey depuis mercredi dernier. Il en a avisé officiellement le gérant général **Sam Pollock**.

Worsley a pris cette décision parce qu'il ne veut pas aller jouer avec les Voyageurs de la ligue Américaine de hockey. Le vétérán gardien de buts a jusqu'à lundi pour revenir sur sa décision. Cependant le "Gumper" a clairement fait savoir qu'il ne se plierait pas aux exigences de Pollock et que sa carrière a pris fin.

Worsley n'a pas d'emploi en vue mais, il a admis que cette

décision n'était pas le fruit d'un élan subit. En effet, le gagnant du trophée Vézina en 1967-68 songeait déjà depuis quelque temps à poser ce geste.

"Les événements m'ont permis de concrétiser cette décision, mais ce n'est pas une chose subite", de dire Worsley. "Je tenterai maintenant de me trouver de l'ouvrage. J'espère pouvoir rester dans le hockey mais je n'ai rien en vue pour l'instant."

"Je n'ai pas eu tellement la chance de jouer cette année parce que je ne pratiquais pas. Je n'ai jamais pratiqué et je ne

vois pas pourquoi cela serait différent cette année", de commenter le "Gumper".

De son côté, le gérant général **Sam Pollock**, de même que l'instructeur **Claude Ruel** sont d'avis qu'ils ont été justes à l'égard de Worsley et qu'ils lui ont donné toutes les chances possibles afin qu'il conserve son poste avec le Tricolore.

Toutefois, il serait bon de rappeler que le "Gumper" n'a pas perdu son poste en raison de sa tenue devant la cage des Canadiens mais bel et bien en raison de sa nonchalance lors des pratiques de l'équipe.

Fergie se rend féliciter Sheehan

Bien sûr, les Canadiens, spécialement la haute direction, étaient heureux du triomphe du Tricolore sur les Seals. La gaieté était de rigueur dans le vestiaire de l'équipe après le match et le plus exubérant de tous, était sans contredit "le grand blessé" **John Ferguson**, lequel ne se gênait pas pour lancer des serviettes à tout le monde et secouer d'aise ses coéquipiers.

Ferguson est allé surtout rendre visite à ses coéquipiers pour

féliciter le jeune **Bobby Sheehan**, dont c'était le premier match dans la ligue Nationale.

Comme **Claude Ruel**, **Sam** et **Pollock**, les journalistes et bien d'autres, **Ferguson** estimait que le centre des Voyageurs avait joué une très forte partie. Le fait est que **Sheehan** a emballé plus d'un spectateur par sa tenue. Il se pourrait maintenant qu'il demeure avec le grand club pour un bon moment.

On pratique quand même...

Malgré le triomphe, **Claude Ruel** a ordonné une pratique matinale pour aujourd'hui. Celle-ci est cependant facultative, sauf pour **Ralph Backstrom** et **Rogatin Vachon**.

Lorne Worsley assistait au match en compagnie de son épouse. Ils avaient pris place dans les gradins. Les éclopés

de l'équipe quant à eux, étaient présents sur la galerie de la presse.

Dick Duff, qui brillait par son absence, hier soir au Forum, a reçu de **Claude Ruel**, "la permission" d'aller se reposer à son domicile. Il appert que **Duff** serait très... fatigué.

Une 5e place pour Betsy!

Oberstaufen, Allemagne (UPI). **Berni Rauter** d'Australie a profité des erreurs de toutes ses plus proches rivales pour remporter la victoire dans le slalom spécial d'Oberstaufen, samedi. **Miss Rauter** était la seule skieuse parmi les 15 premiè-

res partantes à passer au travers ce difficile parcours sans chuter et en ne manquant aucune porte.

Au nombre de ses victimes, on compte l'Américaine **Kiki Cutter** qui menait après la première tranche de cette compétition. **La jeune Canadienne, Betsy Clifford** s'est emparée de la cinquième position avec un temps de 1:36.58 minutes.

Deux Françaises, **Isabelle Mir** et **Françoise Macchi** se sont emparées des deuxième et troisième places avec des temps respectifs de 1:31.63 et 1:33.78. **Miss Rauter** avait effectué la descente en 1:31.01. La quatrième position revenait à **Karen Budge** des Etats-Unis.

Judy Nagel, la meilleure de l'équipe américaine était inactive à cause d'une jambe fracturée.

Malgré sa chute dans la deuxième partie du slalom, **Michèle Jaquot** de France continue à mener le classement de la coupe du Monde. Elle a accumulé 71 points et est suivie de près par **Barbara Cochran** avec 55 points et **Françoise Macchi** avec 51 points.

HOCKEY

Détroit 6, Philadelphie 1
Première période
1- Détroit: Bruce McGregor (Bergman-Karlander) 12:32
Punitions: Mahovlich 7:28; Eskala 7:28; Brewer 11:33; Baun 17:49

Deuxième période
2- Détroit: Frank Mahovlich (Howe-Delvecchio) 1:27
3- Détroit: Alex Delvecchio (Howe-Mahovlich) 2:10
Punitions: Dornhoeffer 10:44; L. Hillman 10:44; Bergman 10:44; Fleming 17:55; Howe 17:55

Troisième période
4- Détroit: Alex Delvecchio (Howe-Mahovlich) 2:15
5- Philadelphie: Gary Peters (Cherry) 5:13
6- Détroit: Alex Delvecchio (Howe-Mahovlich) 11:51
7- Détroit: Gary Unger (Connelly) 17:51
Punitions: Eskala 1:18; Baun 6:05; Peters 8:15; Connelly 8:51; Berman 12:07; Clark 19:17
Lancers par Détroit: 13-13-13-39
Philadelphie 11-10-15-36

Toronto 6, Chicago 2
Première période
1- Toronto: Terry Clancy (Smith-Harrison) 5:22
2- Toronto: George Armstrong (Ullman-McKenzie) 12:00
Toronto: George Armstrong (Ullman-Henderson) 16:21
Punitions: Horton 19:11

Deuxième période
4- Toronto: Brit Selby (Ellis-Quinn) 10:19
5- Toronto: Harrison (Armstrong-Clancy) 12:13
Punition: aucune

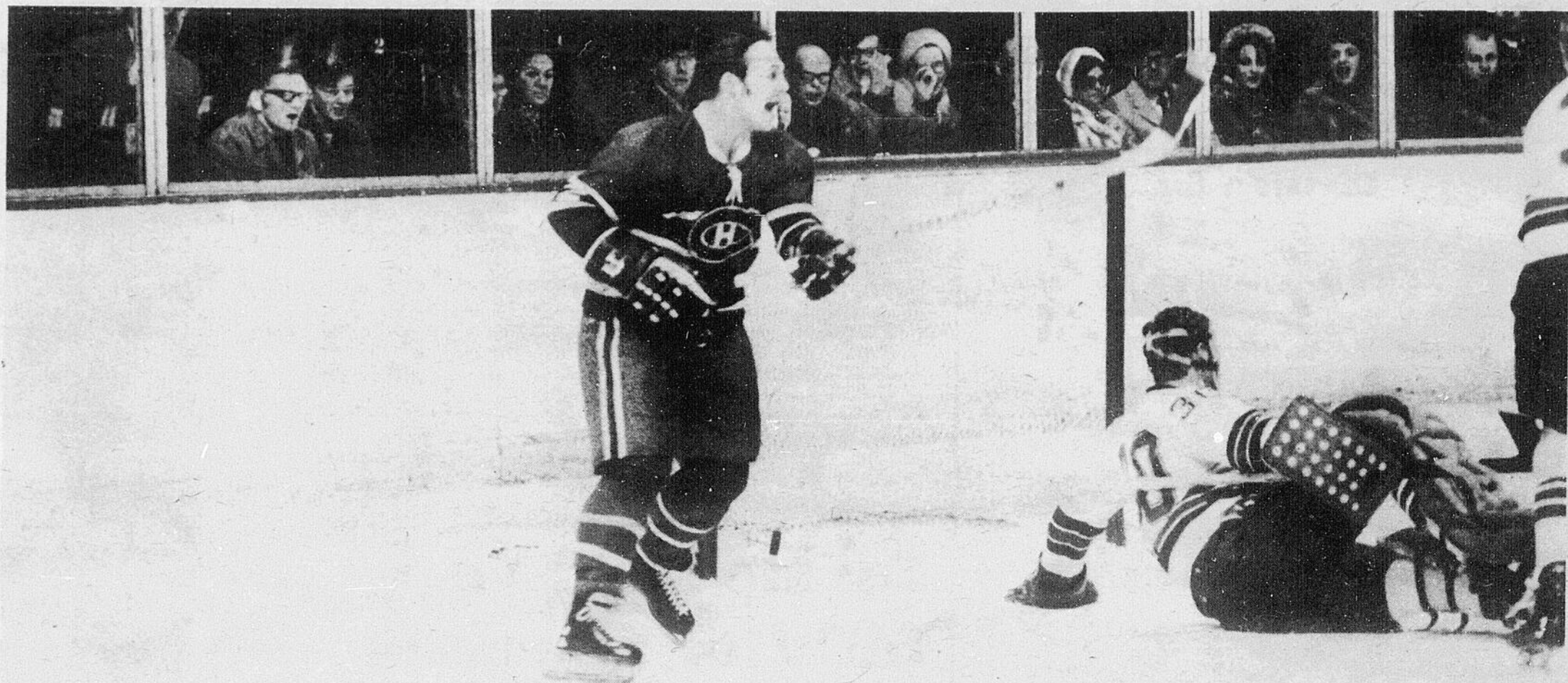
Troisième période
6- Chicago: Gerry Pinder (D. Hull-Martin) 9:34
7- Chicago: Chico Maki (Marotte) 13:15
8- Toronto: Ron Ellis (Walton) 14:20
Punitions: Magnuson 15:32
Lancers par Toronto 22-13-14-49. Chicago 16-9-14-39

Minnesota 3, New York 3
Première période
1- Jean-Paul Parise (Goldworsthy-Williams) 4:54
Punitions: Gibbs 0:32; Tkaczuk 6:43; Lawson 12:47; Kurtenbach 17:41

Deuxième période
2- New York: Walt Tkaczuk (Neilson-Balon) 0:44
3- Minnesota: Léo Boivin (Lawson-O'Shea) 13:46
4- New York: Jean Ratelle (Gilbert-Handfield) 18:35
5- New York: Vic Hadfield (Gilbert-Park) 18:59
Punitions: Nanne 2:35
Troisième période
6- Minnesota: Claude Larose (sans aide) 1:02
Punitions: Fairbairn 0:53; Nanne 1:30; Gibbs 8:58; Seiling 15:34
Lancers par New York 10-15-9-34. Minnesota 12-8-15-35

St-Louis 6, Pittsburgh 0
Première période
1- St-Louis: André Boudrias (Plager) 0:29
2- St-Louis: Bill McCreary (Boudrias) 4:54
3- St-Louis: Ab McDonald (Talbot-Goyette) 8:39
4- St-Louis: Bob Keenan (St-Marseille-B. Plager) 13:16
5- St-Louis: Bill McCreary (Boudrias-Roberts) 13:45
Punitions: Picard 10:18; Schock 15:21; Watson 16:26

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Watson 8:07; Talbot 9:00; Goyette 18:40
Troisième période
6- St-Louis: Gary Sabourin (Goyette-McCreary) 10:53
Punitions: Hextall 1:53; Hextall 9:35; Sather 12:33; Anderson 13:00; Schock 14:52
Lancers par St-Louis 13-6-8-27. Pittsburgh 10-12-4-26



Le but de Marc Tardif, en première période. Cournoyer jubile!

Avec six Voyageurs, le Canadien reprend goût au hockey et triomphe des Seals 5 à 1

Les Canadiens ont mis un terme à une série de quatre revers de suite en défaisant les Seals d'Oakland 5-1, hier soir au Forum. L'instructeur Claude Ruel avait fait appel à six joueurs des Voyageurs pour la rencontre et ces derniers ont donné le ton à la rencontre dès les premiers instants du match.

Par ailleurs, Jacques Lemaire avec ses 19e et 20e filets de la saison, a été la vedette individuelle. Lemaire a porté l'attaque en zone adverse toute la soirée et sans la tenue de Gary Smith, il aurait réussi le truc du chapeau.

Les "Voyageurs" donnent le ton

Bob Sheehan a commencé la rencontre flanqué de Marc Tardif et de Mickey Redmond et ces trois joueurs ont donné le ton dans la première période en patinant sans relâche.

Face aux attaques soutenues des Canadiens au début de la rencontre, les Seals ont écopé de leur première punition. Bert

Marshall a été chassé pour avoir retenu Yvan Cournoyer qui se dirigeait à vive allure vers la cage de Gary Smith.

C'est au cours de cette punition que les Canadiens ont ouvert le pointage. Marc Tardif a fait dévier un tire de Jean-Claude Tremblay seulement 14 secondes après le début de la punition. Pour Tardif, il s'agissait de son deuxième filet depuis qu'il a rejoint le Tricolore.

Au cours de ce premier engagement, Smith s'est surpassé contre Redmond, Sheehan et Lemaire. Ces trois joueurs ont été sans contredit le meilleur trio des Canadiens.

A l'autre bout, Phil Myre n'a pas été menacé trop souvent, mais il a tout de même effectué de beaux arrêts aux dépens de Ted Hampson et Mike Laughton.

Les deux équipes ont été punies à trois reprises au cours de cette première période et les coups d'épaules ne manquaient pas. Terry Harper a appliqué une solide mise en échec à Dick Matiusi. Toutefois,

il a subi le même traitement face à Carol Vadnais.

SMITH EN VEDETTE

Au cours des dix premières minutes de la période médiane, le gardien Gary Smith a permis aux Seals de rester dans la lutte avec des arrêts superbes aux dépens de Cournoyer, Rousseau, Drouin et Provost.

A la sixième minute de jeu, Carol Vadnais est revenu hanter ses anciens coéquipiers en prenant le retour d'un lancer de Dick Matiusi. Ce dernier avait reçu une passe de Earl Ingarfield.

LA RIPOSTE

Les Canadiens ont continué à bourdonner autour de la cage de Smith. Seulement 35 secondes après le but des Seals, Jacques Lemaire redonnait l'avance aux siens en se saisissant d'un retour de lancer de Terry Harper.

Cournoyer qui s'est fait ravir quelques buts par Smith, s'est présenté seul devant le cerbere des Seals et, après une feinte magnifique, a poussé le disque entre les jambières de Smith. Yvan s'est dirigé seul vers Smith à la suite d'une passe parfaite de Lucien Grenier. J.C. Tremblay a aussi obtenu une mention d'assistance sur le but.

Quelques minutes plus tard, Jacques Lemaire devenait le premier joueur de la ligue Nationale à atteindre le cap des 20 buts! Mickey Redmond s'est présenté seul devant Smith. L'ailier droit a fait mine de lancer et Lemaire n'a eu qu'à pousser le disque dans la cage déserte. Sur ce jeu, c'est Bob Sheehan qui a amorcé l'attaque.

Avant la fin de la deuxième période, les Canadiens devaient

marquer leur 21e but lors d'un jeu de puissance. Claude Provost a contourné Bert Marshall après avoir capté une passe de Robert Rousseau.

La troisième période s'est déroulée sans incident. Les Canadiens se sont contentés de sauvegarder leur avance de quatre buts. Les hommes de Claude Ruel se sont repliés sur leur défensive.

LES 3 ETOILES***

- ★ Lemaire
- ★ Tardif
- ★ Smith

SOMMAIRE

Première période

1- Canadiens: Marc Tardif (Jean-Claude Tremblay et Yvan Cournoyer)... 3.09
Punitions: Wayne Muloin 2.55; Bert Marshall 3.22; Ted Harris: 6.09; Banc (servie par Yvan Cournoyer) 14.08; Claude Provost 18.59; Dick Matiusi 19.28

(Lucien Grenier et J.C. Tremblay)... 11.32

5- Canadiens: Jacques Lemaire (Mickey Redmond et Bob Sheehan)... 16.39

6- Canadiens: Claude Provost (Robert Rousseau et J.C. Tremblay)... 19.34
Punitions: Bert Marshall 17.59

Troisième période

Aucun but
Punitions: Judes Drouin 4.47; Carol Vadnais 9.00; Harry Howell 9.19.

Lancers par Canadiens: 35
Lancers par Oakland: 22

Deuxième période

2- Oakland: Carol Vadnais (Dick Matiusi et Earl Ingarfield)... 6.00
3- Canadiens: Jacques Lemaire (Terry Harper)... 6.35
4- Canadiens: Yvan Cournoyer



Terry Harper a beaucoup à faire pour protéger Phil Myre des attaques de Carol Vadnais et Bill Hicke.